

Budget pour année 2007-2008

04 septembre 2007

Budgeté

Revenus/montants reportés

2006-2007

2007-2008

actif à court terme - fin 06-07	\$28 428,75	
dons directs - pour terrain de jeu		\$12 000,00
contenant tremblement de terre (contribution non apé)		\$2 400,00
contenant tremblement de terre (contrib. des maternelles)		\$700,00 \$15/élève
gaming commission		\$5 500,00
St-Valentin		\$1 000,00
repas-chauds		\$10 000,00
Lac Evans		\$200,00
intérêt		\$120,00
Sous total revenus	\$28 428,75	\$31 920,00

Total revenus ESTIMÉS**\$60 348,75****Dépenses prévues - budget d'école**

(dépensé 06-07)

budgeté (14 classes)

Bibliothèque	\$3 440,03	\$3 000,00
Musique	\$1 009,78	\$1 000,00
Sports	\$2 310,11	\$3 000,00
Arts/Culture	\$3 860,63	\$3 000,00
Sciences	\$582,24	\$600,00
Brackendale (\$25/étudiant)	\$840,00	\$1 000,00
Aide aux familles	\$482,78	\$1 500,00
Développement communautaire (\$4000)		
potluck \$100/classe (\$1400) + social (\$2600)	\$978,12	\$4 000,00
Sorties de classe - \$10/élève	\$4 000,00	\$3 000,00
Ressources pédagogiques	\$725,79	\$0,00
Sortie fin d'année (6-7e)	\$0,00	\$3 000,00
Fonds discrétionnaires : \$150/classe	\$1 213,30	\$2 100,00
Initiatives nutritionnelles	\$186,53	\$700,00
Total - dépenses d'école		\$25 900,00

Dépenses prévues - autres

administration	\$1 500,00
matériel de secours pour contenant - coûts initiaux	\$13 000,00

Réserves

fond pour nouveau(x) terrain(s) de jeu	\$14 000,00
maintien annuel du matériel de secours (réserve)	\$700,00
réserve en caisse	\$5 248,75

Total - dépenses autres**\$34 448,75****Total dépenses prévues + réserves****\$60 348,75****EXCÉDENT****\$0,00**

Association des Parents de Rose-des-Vents
Assemblée Générale Annuelle
18 septembre, 2007

Procès-verbal

Personnes présentes :

Michèle Paris, Joyce Lin, Hélène Cote, Marc Caldren, Gerry O'Neil, Trish Kolber, Mary Li, Mireille Letellier, Linda Joyce, Caroline Chapdelaine, Nancy Gioia, Hélène Roy, Adele Weder, Hind Sbihi, Karine Boily, Jeremie Seror, Marie-Noel Holland, Edmond Cretu, Nadine Fortin, Jean-Pierre Gauthier, Alessandra Quadglia, Philippe Sprauer, Pia Kuittiren, Michèle Danelice, Nadja Holowaty, Jeannine Kurtz, Pascale de Kerchove, Denis Arseneau, Rejean Gosselin, Karen Ajouch, Julia Stachowiak, Antonella Privera, Michelle Marsan, Greg Johnson, Chantal Larrivee, Christian Trudel, Tony Jumeau, Louise Plante, Luce Lafontaine, Ginette St-Arnaud, Daniel Williams, Veronique Gauriot-William, Dominique Robey, Pia Kuittiren, Joyce Lin, Philippe Sprave, France Harvey, Harold Dupuis, Mary Li, Alexandra Cope, Alexandra Tcheremenska, Luc Morin

1. Ouverture de l'Assemblée.

Le Président Luc Morin ouvre l'Assemblée a 19:20.

2. Adoption de l'Ordre du Jour.

Proposée par Michelle Marsan.
Appuyée par Gerry O'Neil.

Proposition adoptée par la majorité, telle que présentée.

3. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 12 septembre 2006.

2 corrections de noms dans les présences sont apportées au PV –
Dominique Rosyns changé pour Dominique Robeyns et Wei Lee changé
pour Wei Lu.

Proposée par Michelle Danelice.
Appuyée par Pascale de Kerckhove.

Proposition adoptée par la majorité, telle que présentée et incluant les 2
corrections de noms.

4. Bilan de la Directrice

- Augmentation du nombre d'élèves du CSF (hausse de 5%)
- L'école de Rose des Vents passe de 272 en 2006-2007 à 303 élèves en 2007- 2008 (hausse de 10%) – et on passe de 13 à 14 divisions.

- Informations préliminaires sur la nouvelle école secondaire
 - Ouverture en Sept 2008 – capacité de 350 élèves
 - Entrée graduelle échelonnée de 2008 à 2011
 - Partage des locaux 2008-2010
 - Disparition des portatives dès septembre 2008
 - Accès au terrain de jeux devant l'école élémentaire et celui du parc de l'autre côté de la rue
- Vers la réussite scolaire
 - Académique – l'écriture
 - Artistique
 - Culturel
 - Musical (cancellé pour 2007-2008)
 - Sportive
 - Nouvel Coordinateur sportif Mr. Rejean (activités parascolaires : ski, natation, ?golf; activités de récréation)
 - Le 26 sept. – il y a une journée de formation des enseignant.e.s par le programme BC Action School – comment intégrer des exercices dans la journée scolaire
 - Sociale
 - Le français chez nous – programme de prix – tirage de billets qu'on peut obtenir pour chaque 40 minutes de français parlé ou écouté
 - Code de vie – Comment l'intégrer dans la vie des enfants? – invitation lancée aux étudiants de créer un format mémorable
 - Anti-intimidation
- Projets 2007-8
 - Déploiement des ordinateurs portables 4^e-7^e – dès le début Octobre 2007
 - Regroupement multi-âge – Automne 2007 – Printemps 2008
 - Échange avec le Québec en 5^e-6^e année : Mai 2008
 - Sessions de natation (8 cours) M-7^e
- Nouvelle infrastructure (Secrétariat, Administration) – l'école fonctionne comme une petite école et ce n'est plus une petite école, donc des changements vont être introduits
- Communication école - maison
 - Moins de communications occasionnelles – plus de structure donc dorénavant:
 - Mémo de la semaine
 - Bulletin mensuel
 - Suggestion de passer une feuille d'information pour avertir les parents qu'ils devraient recevoir ces communications (pour prévenir des problèmes reliés à l'informatique)

5. Bilan du Président.

- 9 rencontres de l'APE, 6 rencontres avec APE anglophones, 2 rencontres APER
- Nombreuses activités sociales (3 pique-nique, panier de Noël pour chaque classe, pot lucks)

- Levées de fonds auprès de tous les parents :
 - Don direct – 10 000\$ calendriers
 - Repas chauds
 - Pizza
 - Distribution de lait
 - Lac Evans
 - Le souper St Valentin etc.
- 3 nouveaux comités : Tremblements de terre, Nutrition et Confidentiel RdV /CSF (2 parents invités suite à la rencontre du CSF a planifier l'avenir de Rose-des-Vents)
- Aussi comité de l'Encan silencieux aboli pour l'année 2007-08
- Encan Silencieux – sera remplacé par autre activité
- 2 ateliers tenus (BCTF – atelier anti-intimidation; Comité du CSF et BCTF – atelier Pédagogie 2010)
- Selon la décision de la Cour Suprême, l'école ne peut plus faire payer les parents donc:
 - Cahiers ajoutés aux effets scolaires; approx. 50\$ par élève
 - Sorties de classe (payes par l'APE – 65\$ par élève)
 - Natation (payes par l'APE – 50\$ par élève)
 - Un repas en même temps pour tous les niveaux pour l'heure du midi.
- Participation des parents appréciées (sorties, natation, danse, la foire du livre, concert de Noel)
- Mme Joyce Lin a été sélectionnée comme bénévole de l'année 2006-2007 – Félicitations et merci!

6 Bilan de la Trésorière.

- a. États financiers pour l'année 2006 – 2007.
 - Voir le rapport préliminaire détaillé en annexe #1.
 - L'APE et le Service de garde partagent le même « Business Number », mais ont des comptes de banque séparés. Les données financières du service de garde sont préliminaires à ce point et ne sont pas disponibles.
 - 4 sources de financement principales pour 2006-2007 : repas chauds, Campagne de dons direct, souper de la St-Valentin, activité spéciale du Théâtre de la Seizième
 - Excédent actuel pour 2006-2007 est d'environ 10,000\$ (principalement a cause des surplus générés par les repas chauds – a cause de l'augmentation du volume, le traiteur a offert de meilleurs prix à l'unité)
 - Le budget de la bibliothèque a été augmenté en cours d'année 2006-2007
 - L'adoption du rapport a été différée jusqu'à ce qu'on reçoive les données finales du service de garde.
- b. Budget 2007 – 2008.
 - Voir le rapport préliminaire détaillé en annexe #2.
 - Le contenant du tremblement de terre a été entièrement payé – on propose de constituer un fond de remplacement – des cette année on demandera \$15 par étudiant de la maternelle pour le maintien du matériel du contenant extérieur dans le futur.

- Pas de nécessité d'allouer des fonds à l'amélioration de l'écriture comme l'école a reçu des fonds spéciaux

Proposition 6. b.

Que l'on adopte le budget tel que présenté de l'APE pour 2007-2008.

Proposée par Nadja Holowaty.
Appuyée par Mireille Letellier.

Proposition adoptée par la majorité, telle que présentée

Proposition 5. b. i.

Suite au surplus budgétaire, il est proposé de canceler la demande de \$15 par étudiant, approuvée en juin, pour le matériel du contenant extérieur.

Proposée par Gerry O'Neil.
Appuyée par Hélène Roy.

Proposition adoptée par la majorité, telle que présentée.

Proposition 5. b. ii.

Que l'on demande dès cette année \$15 par année par étudiant de la maternelle pour le maintien futur du matériel du contenant extérieur.

Proposée par Luce Lafontaine.
Appuyée par Michelle Paris.

Proposition adoptée par la majorité, telle que présentée.

7 Élection du comité exécutif de l'APÉ et autres comités (2007 – 2008).

a. Comité exécutif.

Position	Nomination
Président€	Luc Morin
Président€ – Adjoint€	Michèle Danelice
Trésorier€	Nadja Holowaty
Secrétaire	Alexandra Tcheremenska

b. Autres comités (voir détails sur le feuillet des demandes de nominations).

Autres comités			
Position	Description	Composition	Nomination
Planification scolaire	Assiste au développement du programme scolaire.	Parent(s) + Direction	Pascale de Kerckhove Michèle Danelice

Nutrition	Développement des règlements pour l'école (Budget \$700).	Parent(s) + Enseignant€ (s)	Alexandra Tcheremenska
Transport	Assiste au bon fonctionnement du transport à l'école.	Parents(s) + Direction	Denis Arseneau
Préparation en cas de tremblement de terre	Développement des règlements et du matériel pour l'école (Budget \$13000)	Parent(s) + Direction + Autre	Laurie Stone
Repas chauds	Développement et fonctionnement des repas chauds (organise les paiements).	Parent(s)	Pia Kuittinen
Pizza partage	Développement et fonctionnement des repas pizza (organise les paiements).	Parent(s)	Joyce Lin
Distribution du lait	Développement et fonctionnement de la vente du lait (organise les paiements).	Parent(s)	Joyce Lin
Terrain de jeux	Développement du futur terrain de jeux du coté est (Budget \$12000 et plus)	Parent(s) + Direction	Michèle Paris Hélène Coté Chantale Larrivée
Coordination des évènements sociaux (Budget \$2600)	Coordinateur(trice)	Parent(s)	
	Camping familial – Lac Evans 2008		Nancy Gioia
	Halloween		
	Panier de Noël		Alexandra Cope
	Foire du livre		Julia Stachowiak Hélène Roy
	Souper St Valentin		Pascale de Kerckhove Helen Ritts
	Piques niques		Nancy Gioia
	Danses		

Confidentiel RdV/Csf	Participe aux rencontres avec le Csf pour l'obtention d'un futur site de RdV	2 Parents	Carola Wiehr Hélène Coté
Boussole	Fait la liaison et organise la livraison des items de l'école pour La Boussole	Parent(s)	Danielle Mainville
Budget	Développement du budget de l'APÉ pour l'an prochain	Parent(s)	Julia Stachowiak
Bulletin de nouvelles	Rédige le(s) bulletin(s) de nouvelles pour les parents durant l'année scolaire.	Parent(s)	Alexandra Tcheremenska

Représentants de classe	Représentants de la Division 1 Maternelle – Mme. Marielle Last	2 Parents	
	Représentants de la Division 2 Maternelle – Mme. Estelle Pimenta	2 Parents	
	Représentants de la Division 3 Maternelle – Mme. Mylène Boulanger	2 Parents	
	Représentants de la Division 4 1 ^{ère} - Mme. Brigitte Attali-Netherton	2 Parents	
	Représentants de la Division 5 1 ^{ère} année – Mme. Caroline Morin	2 Parents	
	Représentants de la Division 6 1 ^{ère} /2 ^{ième} année – Mme. Joanie Nadeau et Mme. Danielle Leclerc	2 Parents	
	Représentants de la Division 7 2 ^{ième} année – Mme. Marilou Boulerice	2 Parents	
	Représentants de la Division 8 2 ^{ième} /3 ^{ième} année – Mme. Corine Paquin	2 Parents	
	Représentants de la Division 9 3 ^{ième} année – Mme. Josée Hémond	2 Parents	
	Représentants de la Division 10 3 ^{ième} année – Mme. Shahpar Shoaï et Mme. Anne-Marie Lapointe	2 Parents	
	Représentants de la Division 11 4 ^{ième} année – M. Pierre Gaulupeau	2 Parents	
	Représentants de la Division 12 5 ^{ième} année – Mme. Zohra Sehboub	2 Parents	
	Représentants de la Division 13 6 ^{ième} année – M. Yvan Duguay	2 Parents	
	Représentants de la Division 14 7 ^{ième} année – Mme. Jacqueline Fefer	2 Parents	
Service de garde	Élection lors de l'AGA du Service de garde	Parent(s)	Jean-Pierre Gauthier Dominique Robeyns Hélène Coté Christophe Heald Michèle Paris Marc Caloren Natalie Marchand

Proposition

Que l'élection des 2 parents représentants de classe se fasse lors des journées portes ouvertes 25 septembre 2007.

Proposée par Helene Cote.
Appuyée par Michèle Danelice.

Proposition adoptée par la majorité, telle que présentée.

- 8 Calendrier de l'APÉ 2007 – 2008.
 - a. Rencontres proposées pour l'APÉ 2007 – 2008 : 16 octobre, 13 novembre, 11 décembre, 15 janvier, 12 février, 11 mars, 15 avril, 13 mai, 10 juin.
- 9 Divers.
 - a. ACELF – donne des fonds pour 25 enfants en 6^e année et 2 accompagnateurs pour un échange – date limite 12 octobre 2007
 - b. Repas chaud – distribution du menu mercredi 19 septembre 2007
- 10 Dissolution de l'APÉ de l'année 2006 – 2007.

Le président voudrait remercier tous les parents bénévoles de 2006-2007

- 11 Levée de l'Assemblée a 21h15.

Proposée par Michèle Danelice.
Appuyée par Alexandra Tcheremenska.

Proposition adoptée par la majorité.



Préparé par : Alexandra Tcheremenska
Secrétaire
APE Rose-des-Vents

Date : le 20 septembre 2007.

Appuyé : 17 septembre 2008

Président : Luc Morin

Annexe #1
ASSOCIATION DES PARENTS DE L'ÉCOLE ROSE-DES-VENTS
ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES
pour l'exercice terminé le 31 août 2007

Revenus	APE	Service de garde	Fonds consolidés
Frais de garde			0,00 \$
Subventions gouvernementales	4 700,00 \$		4 700,00 \$
Intérêts	47,25 \$		47,25 \$
Augmentation de la valeur des parts (2 comptes)	60,98 \$		60,98 \$
Chèques non encaissés (stale dated)	259,50 \$		259,50 \$
Revenus des activités de financement:			10 874,00
Campagne de dons directs	10 874,00 \$		\$
	49 270,75		49 270,75
Service de repas chauds, lait et pizza	\$		\$
Sortie au lac Evans	4 980,00 \$		4 980,00 \$
Levées de fonds (souper St Valentin)	2 724,00 \$		2 724,00 \$
Théâtre la Seizième	560,40 \$		560,40 \$
	73 476,88 \$	-	73 476,88
	\$		\$
Dépenses			
Administration	550,52 \$		550,52 \$
Fournitures et équipements de bureau			0,00 \$
Salaires, charges sociales, assurances, cours			0,00 \$
Honoraires professionnels			0,00 \$
remboursements			0,00 \$
Matériel et équipements de garderie			0,00 \$
			35 863,65
Repas chauds	35 863,65 \$		\$
Activités sociales (Lac Evans, karate, réunions)	4 200,00 \$		4 200,00 \$
Levées de fonds (St-Valentin+calendriers)	2 390,87 \$		2 390,87 \$
Dépenses budget école			
Bibliothèque: livres et matériel éducatif	3 440,03 \$		3 440,03 \$
Musique: instruments et partitions	1 009,78 \$		1 009,78 \$
Équipement sportif	2 310,11 \$		2 310,11 \$
Art/Culture	3 860,63 \$		3 860,63 \$
Sciences	582,24 \$		582,24 \$
Brackendale	840,00 \$		840,00 \$
Aide aux familles démunies	482,78 \$		482,78 \$
Développement communautaire	978,12 \$		978,12 \$
Sorties de classe	4 000,00 \$		4 000,00 \$
Subvention au voyage des 6-7ièmes	0,00 \$		0,00 \$
Fonds discrétionnaires pour les classes	1 213,30 \$		1 213,30 \$
ressources pédagogiques	725,79 \$		725,79 \$
initiatives nutritionnelles	186,53 \$		186,53 \$
	62 634,35 \$	-	62 634,35
	\$		\$
Excédent des revenus sur les dépenses	10 842,53 \$	0,00 \$	10 842,53
			\$

ASSOCIATION DES PARENTS DE L'ECOLE ROSE-DES-VENTS
État des résultats des activités de financement
pour l'exercice terminé le 31 août 2007

Service de repas du midi et de lait

Revenus	
repas chauds	34 187,25 \$
lait	6 482,25 \$
pizza	8 601,25 \$
	<hr/>
	49 270,75 \$
Dépenses:	
repas chauds	26 098,27 \$
lait	4 870,66 \$
pizza	4 894,72 \$
	<hr/>
	35 863,65 \$
excédent	13 407,10 \$
	<hr/> <hr/>

Sortie au Lac Evans

Frais d'inscription	4 980,00 \$
dépenses	4 200,00 \$
	<hr/>
excédent	780,00 \$
	<hr/> <hr/>

Dons

Revenus (dons directs)	10 874,00 \$
Dépenses (calendriers)	841,85 \$
	<hr/>
excédent	10 032,15 \$
	<hr/> <hr/>

Souper de la St-Valentin

Revenus de vente de billets	2 724,00 \$
Coût du repas	1 549,02 \$
	<hr/>
excédent	1 174,98 \$
	<hr/> <hr/>

Théâtre la Seizième

atelier théâtre	1 320,00 \$
coût	759,60 \$
	<hr/>
excédent	560,40 \$
	<hr/> <hr/>

ASSOCIATION DES PARENTS DE L'ECOLE ROSE-DES-VENTS
Etat de l'évolution des soldes du fonds
au 31 août 2007

	APE	Service de garde	Bilan consolidé
Solde du fonds au début (2005-2006)	\$ 17 711,90		\$ 17 711,90
Exédent des revenus sur les dépenses	\$ 10 842,53	\$ -	\$ 10 842,53
Solde du fonds à la fin	\$ 28 554,43	\$ -	\$ 28 554,43

Conciliation bancaire

Solde du compte courant au 31 août 2007			20 891,03 \$
			20 891,03 \$
Moins: chèques en circulation			
454	-15,00 \$		
494	-135,45 \$		
517	-122,71 \$		
520	-109,60 \$		
521	-97,78 \$		
522	-2 836,56 \$		
523	-550,00 \$		
524	-553,14 \$		
525	-550,00 \$		
			-4 970,24 \$
encaisse compte courant			15 920,79 \$

Solde du gaming account au 31 août 2007			24,30 \$
Moins : chèques en circulation			
	0,00 \$		
encaisse compte gaming			24,30 \$

Solde (encaisse) total pour 2 comptes

ASSOCIATION DES PARENTS DE L'ECOLE ROSE-DES-VENTS
Bilan consolidé
au 31 août 2007

	APE	Service de garde	Bilan consolidé
<u>ACTIF</u>			
Encaisse	\$ 15 945,09		\$ 15 945,09
Comptes à recevoir	\$ -		\$ -
Montants payés d'avance dépôt \$550x2 pour camping Lac Evans	\$ 1 100,00		\$ 1 100,00
Braidner - tremblement de terre	\$ 11 383,66		\$ 11 383,66
Actif à court terme	\$ 28 428,75	\$ -	\$ 28 428,75
Ordinateur et équipements de bureau	\$ -		\$ -
Valeur des parts - compte courant	\$ 67,37		\$ 67,37
Valeur des parts - compte gaming	\$ 58,31		\$ 58,31
Total	\$ 28 554,43	\$ -	\$ 28 554,43
<u>PASSIF</u>			
Comptes à Payer	\$ -		\$ -
Revenus perçus d'avance (<i>dépôts</i>)	\$ -		\$ -
Passif à court terme	\$ -	\$ -	\$ -
<u>SOLDE DU FONDS</u>	\$ 28 554,43	\$ -	\$ 28 554,43
Total	\$ 28 554,43	\$ -	\$ 28 554,43

Annexe #2

Budget pour année 2007-2008

04 septembre 2007

		Budgeté
Revenus/montants reportés	2006-2007	2007-2008
actif à court terme - fin 06-07	\$28 428,75	
dons directs - pour terrain de jeu		\$12 000,00
contenant tremblement de terre (contribution non apé)		\$2 400,00
contenant tremblement de terre (contrib. des maternelles)		\$700,00
gaming commission		\$5 440,00
St-Valentin		\$1 000,00
repas-chauds		\$10 000,00
Lac Evans		\$200,00
intérêt		\$120,00
Sous total revenus	\$28 428,75	\$31 920,00

Total revenus ESTIMÉS

\$60 288,75

	(dépendé 06-07)	budgeté (14 classes)
<u>Dépenses prévues - budget d'école</u>		
Bibliothèque	\$3 440,03	\$3 000,00
Musique	\$1 009,78	\$1 000,00
Sports	\$2 310,11	\$3 000,00
Arts/Culture	\$3 860,63	\$3 000,00
Sciences	\$582,24	\$600,00
Brackendale (\$25/étudiant)	\$840,00	\$1 000,00
Aide aux familles	\$482,78	\$1 500,00
Développement communautaire (\$4000) potluck \$100/classe (\$1400) + social (\$2600)	\$978,12	\$4 000,00
Sorties de classe - \$10/élève	\$4 000,00	\$3 000,00
Ressources pédagogiques	\$725,79	\$0,00
Sortie fin d'année (6-7e)	\$0,00	\$3 000,00
Fonds discrétionnaires : \$150/classe	\$1 213,30	\$2 100,00
Initiatives nutritionnelles	\$186,53	\$700,00
Total - dépenses d'école		\$25 900,00

Dépenses prévues - autres

administration		\$1 500,00
matériel de secours pour contenant - coûts initiaux		\$13 000,00

Réserves

fond pour nouveau(x) terrain(s) de jeu		\$14 000,00
maintien annuel du matériel de secours (réserve)		\$700,00
réserve en caisse		\$5 188,75

Total - dépenses autres

\$34 388,75

Total dépenses prévues + réserves

\$60 288,75

EXCÉDENT

\$0,00

Assemblée Générale
de l'Association des Parents de l'École Rose-des-Vents
Date : Mardi, 16 octobre 2007
19 :00 hres.
École Rose-des-Vents

Procès Verbal

Présents :

Luc Morin, Nadja Holowaty, Alexandra Tcheremenska, Catherine Peltier, Hind Laziak, Denis Noury, Helene Roy, Pascale de Kerchove, Nancy Gioia, Vonato Spennati, Elisabeth Sones, Joseph Page, Helene Cote, Michele Paris, Jean-Pierre Gauthier, Kim Nishimura, Eric Dagenais, Denis Arsenault

1. Ouverture de l'Assemblée.

A 19 :02

2. Adoption de l'Ordre du Jour.

Proposée par Hind Laziak

Appuyée par Nicole Tremblay

Adopte à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal du 5 juin 2007.

Proposée par Hélène Roy

Appuyée par Julia Stakoviak

Adopte à l'unanimité

4. Bilan de la Directrice.

- événements –
 - o 28 sept – marathon de l'espoir – montant à annoncer bientôt – participation exceptionnelle – 50 parents!
 - o Début oct – déploiement des ordis 4^e-7^e - prêt de 4 ans – enseignement à travers la technologie
- plan de réussite scolaire – année 2 d'un plan triennal – focus de l'année est l'écriture (sens, contenu, grammaire/orthographe) – test de tous les enfants de 2^e à 7^e bientôt pour pouvoir établir une mesure de base et pouvoir re-tester à la fin de l'année et de voir s'il y a eu du progrès
- budgets spéciaux pour les ateliers multi-âge – 2^e à 7^e (et peut-être la 1^{ere}) – activité écriture à partir d'un thème – une fois par mois – possibilité de rencontrer les élèves des autres années – plus de détails à suivre
- comité des partenaires – ébauche des documents en cours – permet d'incorporer les professeurs dans la planification des ressources de l'école. Principe de base est un nombre égal de parents et de représentants d'école. Le CPS existe encore et demeure responsable de signer le plan de réussite scolaire.
- le français chez nous – début au mois de novembre pour permettre de passer les vacances de Noël en parlant français à la maison – besoin de volontaires pour préparer les billets
- SOS devoirs : Les parents sont invités à utiliser le service téléphonique gratuit – deuxième année d'essai. Pour de plus amples renseignements, voir le site Web du Csf.
- budget de l'école : 10 000\$ utilisé pour acheter des cahiers qu'avant on demandait aux parents de contribuer. Le plan établi en juin dernier pour les parents de contribuer un montant similaire en plaçant certains cahiers sur la liste des effets scolaires n'a pas été implémenté – idées à discuter de comment compenser le manque de ces fonds dans le budget d'école. Parents auront un avis de 2 semaines et proposition sera discutée à la prochaine réunion (probablement 30\$ par enfant) pour combler le manque en contribuant un montant similaire aux budgets de la bibliothèque et de l'équipement sportif de l'école.
- Les clôtures du côté sud séparant la petite cours de la grande cours, seront bientôt enlevés pour permettre une meilleure évacuation en cas d'urgence.

- Recréation de midi – on essaye de garder un seul lunch avec 300 élèves (surtout à cause de la logistique des dîners chauds) – les classes de 4-5-6 ont accès à des activités sportives, y inclut de volley-ball et bientôt commencera le soccer. Retour au parc Montgomery sur l'heure du midi des élèves de la 4^e à la 7^e jusqu'à la fin novembre, maintenant que la grève civique est terminée.
 - activités parascolaires à venir : musique et karaté (les cours d'art et de danse ont déjà été annoncés).
 - dates importantes :
 - o 18 octobre : rencontre parents-professeurs intérimaire – sera tenue une heure plus tôt, et aura lieu seulement sur l'invitation des professeurs ou la demande des parents
 - annuaire des parents – à venir bientôt
5. Bilan du Président.
- a. Nouvel exécutif pour 2007-08 - Présentation des membres
 - b. Projet étudiant BC IT – Repas chauds sur l'Internet.
 - créer un processus Internet pour gérer les repas chauds – projet accepté par les étudiants de BCIT pour créer gratuitement un site interactif pour indiquer les préférences des parents (seulement 25% des projets soumis sont acceptés!) – lancée prévue en Janvier 2008
 - c. Levées de fonds pour 2007-08.
 - demande sera envoyée du 1^{er} au 16 novembre – demande sera centrée sur le financement du terrain de jeux (contribution du gouvernement de 20,000\$). Deux objectifs cette année :
 - 100% de participation peu importe le montant (l'an passe seulement 50% ont participé)
 - 12,000\$ somme totale (que le gouvernement matchera)
 - 30 novembre est la date limite pour appliquer pour les fonds du gouvernement
6. Mise à jour des comités.
- a. Transport
 - i. Durée du transport : Proposition de préparer une note de service pour possibilité d'envoyer une lettre de 'mise en demeure' au Ministre de l'Éducation concernant la durée excessive du transport scolaire.

Proposée par Denis Arsenault
Appuyée par Nicole Tremblay
Adoptée à l'unanimité

Les frais de la note de service seront pris à même le budget administratif de l'APÉ pour l'instant. Le coût total de la note de service et de la mise en demeure sera proposé aux parents à une date ultérieure.
 - b. Nutrition.

Comité à constituer dans le mois à venir.
 - c. Préparation en cas d'un tremblement de terre.

Première rencontre tenue et objectifs de année ont été identifiés. Nouveau formulaire à venir. Contenant est déjà rempli. Les troussees créées à école l'an passé seront renvoyées à la maison.
 - d. Terrain de jeux.
 - Comité aura une réunion dans 2 jours. Fonds disponibles pour soit réparer les terrains existants ou remplacer les structures. Applications doivent être faites avant le 30 novembre, avis donné le 31 janvier et structure devra être construite avant le mois de septembre 2008. Aussi un « capital grant » existe pour réparer/installer des terrains de jeux des garderies.
 - Commande de copeaux de bois déjà faite par la directrice pour renforcer la surface du terrain de jeux actuel situé derrière l'école.

e. Comité confidentiel.

- Pas d'activité – aucune rencontre prévue par le Csf en ce moment.

f. Service de garde.

- 70 enfants utilisent le service de garde.
- Assemblée Générale Annuelle tenue en septembre.
- Jean-Pierre Gauthier nommé à la présidence.
- Rencontre avec un CA dans quelques jours pour la mise à jour des états financiers.

g. Évènements sociaux.

- recherche pour un camp pour remplacer le camp Evans pour l'année prochaine – deux camps trouvés à date qui sont à prix égaux ou plus élevés, d'autres n'ont pas de disponibilités – la préférence des parents présents est de garder le lac Evans à moins de trouver beaucoup mieux a meilleur prix. On investiguera si le camp est intéressé à signer un contrat de trois ans par exemple pour garder un bas prix pendant les années à venir.
- foire du livre à venir
- souper de la St Valentin à venir
- pas d'intérêt du tout pour une soirée de danse pour les parents seulement
- Nancy Gioia – organisera une danse pour parents/enfants
- Sortie patinage/hockey proposée (Eric/Denis).

h. Représentants de classe.

- Nouvel processus d'élection à bien fonctionné pour une première année, cependant un avis d'information pour les parents et les enseignants devra être envoyé d'avance l'an prochain
- Description des tâches a été créée et sera distribuée aux nouveaux représentants de classe

7. Suivi des dossiers:

- a. Identification des risques sur la sécurité autour de l'école. Les risques identifiés l'an dernier ont été revus en septembre par le Csf et seule la solution des clôtures du côté ouest fut retenue.
- b. Consultant – sécurité des enfants près du site de construction. Rencontre le 21 septembre avec le consultant. Risques identifiés et objectifs à suivre.
- c. \$50 pour cahiers - effets scolaires. Voir bilan de la directrice.

8. Divers

- processus de ramasser les cheques est compliqué et difficile à gérer – des améliorations seront à apporter.

9. Levée de l'Assemblée – 9:24

Prochaine rencontre 13 novembre 19 :00.



Préparé par : Alexandra Tcheremenska
Secrétaire
APE Rose-des-Vents

Date : le 16 octobre 2007.

Appuyé : le 13 novembre 2007.

Président : Luc Morin

Assemblée Générale
de l' Association des Parents de l' École Rose-des-Vents
Le mardi 13 novembre 2007
19h00
École Rose-des-Vents

Procès Verbal

Présents :

Luc Morin, Nadja Holowaty, Alexandra Tcheremenska, Michèle Danelice, Helene Roy, Véronique Gauruot-Williams, Catherine Peltier, Danielle Ferrante, Julia Stachoviak, Jean-Luc Faucher, Helene Cote, Jean-Marc Houriet, Michèle Paris, Karin Christensen, Marie Desrosiers, Éric Dagenais, Elizabeth Sones, Denis Arseneau et Mme. Carole Massé (Directrice).

1. Ouverture de l'Assemblée.

A 19 :04

2. Adoption de l'Ordre du Jour.

Proposée par Hélène Coté

Appuyée par Elisabeth Sones

Adopté à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal du 16 octobre 2007.

Proposée par Hélène Roy

Appuyée par Elisabeth Sones

Adopté à l'unanimité

4. Bilan de la Directrice.

a. Événements –

- équipe de volley-ball a gagné le tournoi – Félicitations!!

b. Test d'écriture de 3eme année -- *copie distribuée sur place par la directrice – disponible aussi en ligne à www.bced.gov.bc.ca/perf_stands/nef_1a7.pdf*

- performance en 3eme année comparée entre test en début d'année vs fin de l'année et d'année en année

- performance individuelle de l'élève est utilisée comme élément dans le bulletin scolaire début et fin d'année

- les résultats en agrégat sans identification des élèves seront revus par le CPS pour établir le plan de performance pour l'année à venir

- aussi test disponible pour mathématiques et lecture – voir site du CSF

c. Comité des partenaires (la directrice et les représentants des enseignants, parents et communauté) – fait partie de la transition du projet Pédagogie 2010 – présentement le but est l'écriture – première rencontre planifiée en décembre

d. Les habilités de base 2006/7 (EHB) - écriture, mathématique, lecture et en 4e anglais - bonne performance de Rose des Vents – mais pas de permission du Ministère de divulguer les résultats publiquement – les parents présents aimeront avoir les données du test en anglais – il faut écrire à Josée Desquin pour avoir la permission

e. Comité « Nom de la nouvelle école » secondaire – voir document en annexe – deux représentants de l'école Rose de Vents seront envoyés (1 parent) (**Annexe #1**)

- f. Célébration du temps des Fêtes
 - Pas de programme musical cette année, donc le corps professoral propose d'organiser des mini événements soit par classe soit par niveau, mais coordination en une seule occasion à des heures différentes pour permettre aux familles nombreuses de participer
 - Ce serait dans les heures de classe ce qui empêcherait beaucoup de parents de participer – si les parents aident, cela serait peut-être possible – le représentant des professeurs en discutera avec les autres professeurs
 - A la place, peut être avoir une danse spéciale de Noël avec quelques groupes qui donnent des performances seulement
 - g. Recréation de midi (4ème à 7ème)
 - encore au parc Montgomery avec une extension de 1 mois
 - pour quelques parents, préfèrent de couper 5 min d'enseignement, manger 30 min, et 30-40 min de récréation
 - proposition sera évaluée avec les parents concernés
 - h. Énoncé de politique de communication du CSF – *distribuée et disponible en ligne*
 - Voir section • **Politique linguistique B-200-21** du document **Catégorie (B-200) Fonctionnement interne** sur le lien suivant
<http://www.csf.bc.ca/administration/politique.php>
 - i. Commande de copeaux de bois reçue par l'école pour renforcer la surface du terrain de jeux actuel situé derrière l'école
5. Bilan du Président.
- a. Projet étudiant BC IT – Repas chauds sur l'Internet – progrès en cours pour avoir le programme dans la semaine du 3 décembre 2007 – lancée prévue en Janvier 2008
 - b. Discussion sur les parents qui n'ont pas encore payé les frais de sortie
 - 15% des parents n'ont pas payé encore, mais profitent des sorties
 - préférence de plus de rappels et d'action des représentants de classe
 - **Résolution 1** - retirée
6. Bilan de la Trésorière
- terrain de jeu
 - 61 cheques - 6051\$ à date
 - rappel sera envoyé, car date limite 16 novembre
 - deux objectifs cette année :
 - 100% de participation peu importe le montant (l'an passe seulement 50% ont participe)
 - 12,000\$ somme totale (que le gouvernement matchera)
7. Mise à jour des comités.
- a. Transport
 - Toutes les démarches autres que la démarche légale ont été essayées sans succès
 - Une note de service bientôt disponible pour possibilité d'envoyer une lettre de 'mise en demeure' au Ministre de l'Éducation concernant la durée excessive du transport scolaire.
 - Appui symbolique de la démarche par la Fédération des parents francophones
 - Pas de fonds disponibles auprès du gouvernement pour poursuivre la démarche plus loin qu'une mise en demeure
 - **Résolution 2:** Il est décidé d'engager Joseph Pagé pour écrire une lettre de 'mise en demeure' au Ministre de l'Éducation concernant la durée excessive du transport scolaire.
- Proposée par Denis Arsenault
Appuyée par Michelle Paris
Adoptée (avec une abstention)

- **Résolution 3:** Il est décidé d'établir un budget de 600\$ que écrire la 'mise en demeure' au Ministre de l'Éducation concernant la durée excessive du transport scolaire et que les fonds soient pris à même la réserve de \$5,188.75 de l'APE.

Proposée par Michele Danelice

Appuyée par Marie Desrosiers

Adoptée (avec une abstention)

b. Nutrition.

Pas de rencontre à date – pas de professeurs intéressés à participer à date.

c. Préparation en cas d'un tremblement de terre.

Pas de rencontre en octobre.

d. Terrain de jeux.

- Fonds disponibles pour soit réparer les terrains existants ou remplacer les structures. Applications doivent être faites avant le 30 novembre, avis donne le 31 janvier et structure devra être construite avant le mois de septembre ou décembre 2008.

- un fond disponible pour réparation de structure existante ou la création de structure nouvelles – sur principe de besoin – 1 million de \$ disponible pour les écoles provinciales – structure doit être bâtie pour septembre 2008

- un autre fond disponible pour l'achat de nouvelle structure seulement – sur principe de la loterie – 1 million de \$ disponible pour les écoles provinciales – structure doit être bâtie pour décembre 2008 – ces fonds ne peuvent pas être utilisé pour la préparation de terrain ou la construction

- donc pas de gros espoirs

- Emplacement problématique – le terrain est large et nombre de surveillants est limité donc l'endroit sud serait idéal (normalement 3 surveillants pour 300 élèves – cette année à cause de la construction, on a droit à 5 surveillants mais c'est exceptionnel)

- L'identification des besoins révèle que les plus jeunes sont le plus en besoin de nouvelle structure

- L'école Gabrielle Roy vient d'installer nouvelle structure pour 30,000\$ donné par les parents

- Parents pas enthousiastes pour un terrain de basket sur l'emplacement des portables actuels (coté est)

- Rencontre du 7 décembre 2006 – il fut indiqué que les étudiants du secondaire auront accès (pour les 25 années à venir) au terrain de jeux adjacent au site de RdV (coin Willow et 37^{ème} Avenue) libérant le terrain du site de RdV pour les élèves du primaire

e. Comité confidentiel.

- Pas activité

f. Service de garde.

- états financiers à venir – ce qui nous cause problème pour renouvellement de notre statut – des problèmes de méthode de comptabilité sont à concilier

- 14 jours de préavis seront nécessaires pour adopter les états financiers

g. Évènements sociaux.

- Sortie patinage pour tous les parents et élèves prévue le 22 décembre 2007

h. Représentants de classe.

- Voir 8.a. Rien d'autre à signaler.

8. Suivi des dossiers:
 - a. Identification des risques sur la sécurité autour de l'école.
 - Un parent suggère de déplacer le stationnement au coté de l'école de façon temporaire (pour les mois où les élèves ne peuvent pas aller au Parc Montgomery) et agrandir la cour d'école à sa dimension originale. Luc Morin s'est informé et la ville de Vancouver requiert un changement au permis du site (processus d'au moins 16 semaines). Luc Morin est en contact avec la ville et fera un suivi.
 - b. Budgets effets scolaires.
 - **Résolution 4** - retirée

9. Divers
 - levée de fonds – nouvelle proposition de Michèle Danelice – acheter des certificats cadeaux de certaines épiceries ce qui ne coûte rien aux parents, mais génère des revenus pour l'école – entre 2 à 10% - Sears, Safeway, Chapters, IGA, Shoppers, Crabtree & Evelyn etc. – souvent certificats ou cartes de débit
 - une commande placée un vendredi donne les certificats cadeaux 7-10 jours plus tard
 - Michèle Danelice fera 2 commandes avant Noël pour essayer – les 23 novembre et 7 décembre

10. Levée de l'Assemblée – 8:55
Prochaine rencontre 11 décembre 19 :00.



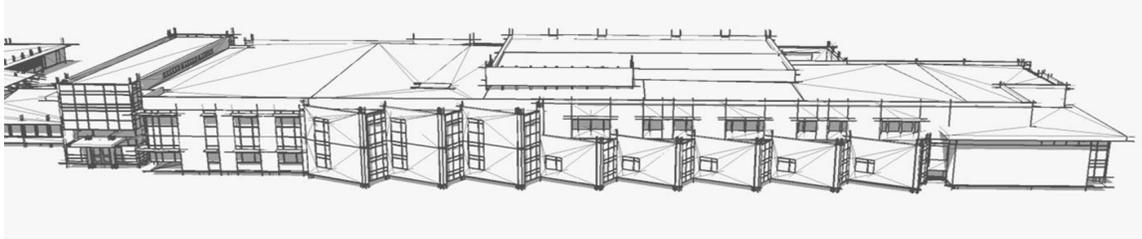
Préparé par : Alexandra Tcheremenska
Secrétaire
APE Rose-des-Vents

Date : le 13 octobre 2007.

Appuyé : le 11 décembre 2007

Président : Luc Morin

**ANNEXE #1
PROGRAMME FRANCOPHONE
AU SECONDAIRE
À VANVOUVER**



OYÉ ! OYÉ !

NOTRE ÉCOLE A BESOIN D'UN NOM !

Notre école secondaire francophone, présentement en construction sur le site de l'école élémentaire Rose-des-Vents (5445 rue Baillie), dans le quartier Oakridge, ouvrira ses portes en septembre 2008. La première école secondaire francophone homogène à Vancouver !

Nous faisons appel à la communauté francophone desservie par l'école, c'est-à-dire les écoles Kitsilano, Rose-des-Vents, Anne-Hébert et des Navigateurs, pour proposer des noms au comité formé pour compiler, discuter et finalement choisir un nom pour notre école. Le Conseil d'administration du CSF annoncera la décision finale d'ici la fin février.

Selon la politique D-400-3 du CSF, le nom d'une école peut être celui de personnes ou de lieux ayant de l'importance historique ou géographique aux plans local, régional ou provincial. En général, une école ne doit pas porter le nom de personnes vivantes.

Comité de sélection : 15 membres

- 2 représentants (1 parent et 1 membre du personnel) par école (4 écoles)
- 2 membres de la communauté francophone de Vancouver
- 1 membre du Conseil d'administration du CSF
- 1 membre du bureau central du CSF
- 2 membres du Conseil étudiant du secondaire
- la direction de l'école secondaire

Date butoir pour remettre vos suggestions à vos membres du comité : vendredi 7 décembre 2007.

Date de rencontre du comité de sélection : mercredi 12 décembre, à 18h00, à l'école Rose-des-Vents, proposition de quelques noms (selon les suggestions reçues) pour soumettre au vote dans la communauté. Votes envoyés à Paul de la Riva, au CSF, pour compilation.

Rencontre du C.A. : samedi 16 février 2007, résultats de la consultation et choix du nom.

MERCI !

Assemblée Générale
de l'Association des Parents de l'École Rose-des-Vents
Le mardi 11 décembre 2007
19h00
École Rose-des-Vents

Procès verbal

Présents :

Luc Morin, Nadja Holowaty, Michèle Danelice, Alexandra Tcheremenska, Linda Joyce, Catherine Pelletier, Karen Aiouch, Julia Stachowiak, Hélène Roy, Elisabeth Sones, Anne-Marie Lapointe, Joseph Pagé, Louise Plante, Luce Lafontaine, Jean-Pierre Gauthier, Eric Dagenais, Denis Arsenault et Georges Rouget (Directeur-Adjoint)

1. Ouverture de l'Assemblée.

À 19h02

2. Adoption de l'Ordre du Jour.

Proposée par Linda Joyce

Appuyée par Julia Stachowiak

Adopté à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal du 13 novembre 2007.

Proposée par Julia Stachowiak

Appuyée par Hélène Roy

Adopté à l'unanimité

4. Bilan de la Direction (fait par Georges Rouget).

- Code de Vie – des activités à venir en janvier pour permettre de mettre le code de vie « en vie ». Nous demanderons la participation de toute la communauté-école.
- Remplacement du stationnement en une cour d'école pour les enfants – le personnel a accepté de se stationner dans la cour de l'église si le permis est changé.
- Événement social du 19 décembre – venez nombreux!
- Mise à jour au sujet de la construction :
 - o La cour arrière de l'école ne sera pas remplacée par du gazon qu'après que la fin de la construction de l'école secondaire.
 - o On ajoutera très bientôt du gravier dans la cour d'école aux endroits où il en manque et où il y a des trous.
 - o Encore un délai pour le remplacement de la clôture qui sépare les portatives de l'entrée ouest – la discussion va être faite avec les responsables.

5. Bilan du Président.

- a. APE de l'année 2006-07 – félicitations pour 1^{er} prix!!!
- b. Projet étudiants BCIT – Repas chauds sur l'Internet – on n'a pas réussi d'avoir un programme pour janvier – ils ont manqué de temps – ça va être fini pour mai.
- c. Suivi sur la cour d'école pour les mois d'hiver – un grand merci aux parents Lorie Stone, Michèle Danelice et Emmanuelle Renaud ainsi que David Milne du CSF pour les démarches faites pour changer le permis pour avoir la cour d'école (porte à porte, visites à la ville etc.). Résultat des démarches bientôt.
- d. Levée de fonds - certificats de cadeaux –
 - 937\$ de profits pour l'APE avec la participation de 25 familles seulement lors de 2 tours d'appel de participation!

- Si on paye avec une carte de crédit cela diminue de 2-2.5% le revenu que l'APE tirera de cette levée de fond – donc pour l'instant, pas de paiement avec cartes de crédit.
- Il est décidé de continuer à faire cette levée de fonds une fois par mois pour le reste de l'année
- Dissémination de l'appel d'envoi sera dorénavant via les représentants de classe.
- Décision sur comment utiliser ces nouveaux montants sera prise à la prochaine réunion.

6. Bilan de la Trésorière

- a. Mise à jour - la demande pour les sorties/natation/contenant
 - 10% - 30 parents n'ont pas fait leurs contributions malgré plusieurs rappels – ils seront relancés par les représentants de classe
 - Quatre parents ont refusé de payer pour la natation
 - Discussion à amener à la direction et au comité de planification scolaire: est-ce que les classes plus élevées peuvent choisir de ne pas envoyer les enfants à la natation s'ils privilégient à la place les activités scolaires?
- b. Mise à jour - la collecte de fonds pour le terrain de jeux – 20,296\$ avec la participation de plus de 50% des parents!!!
- c. Résolution #1
 Il est décidé d'ajouter \$1300 au compte Gaming et que les fonds soient pris à même la réserve de \$4588.75 afin d'avoir un total de plus de \$20,000 pour la demande de subvention du terrain de jeux
 [Résolution retirée comme le montant ramassé dépasse les 20,000\$]

7. Mise à jour des comités.

- a. Transport
 - i. Note de service : sera à améliorer – suivi sera fait à la prochaine réunion
 - ii. Lettre de 'mise en demeure' au Ministre de l'Éducation : le problème de transport est juste un exemple de problème d'accès pour les enfants francophones a des ressources comparables à ce qui est disponible pour les anglophones – transports, programmes spéciaux, etc.
- b. Nutrition – rien à signaler
- c. Préparation en cas d'un tremblement de terre
 - La réunion a eu lieu la semaine passée
 - Environ 1200\$ reste dans le budget (\$13 000).
 - Le système de communication sera acheté cette année (l'identification des besoins a révélé que 26 appareils de communication locale seront nécessaires),
 - les contacts d'urgence seront à remettre à jour (plus d'informations en février),
 - des discussions ont eu lieu avec les centres communautaires pour un échange d'entraide en cas de sinistre
 - la réunion du CSF au sujet des tremblements a eu lieu – résumé en annexe #1 (gracieuseté d'Hélène Roy)
 - Grand merci à Julia Stachowiak pour avoir retourné les anciennes trousse à tous les enfants!
- d. Terrain de jeux
 - Des applications ont été faites pour deux bourses différentes – on aura un résultat en janvier
 - le CSF contribuera possiblement la préparation du terrain
 - l'agrandissement du terrain actuel est aussi considéré – le besoin est criant
- e. Comité confidentiel – Rien à signaler.
- f. Service de garde.
 - comptabilité n'est pas finalisée – on y travaille
 - le 12 et 13 décembre fermeture sera à 17 heures
- g. Évènements sociaux.

- i. Le programme de panier de Noël - Shannie Harvey et Alexandra Cope ont organisé le programme de panier de Noël par classe, les représentants de classe feront la coordination des cadeaux.
 - ii. Patinage/hockey le samedi 22 décembre – venez nombreux!!!
 - iii. Soirée des temps des Fêtes – 19 décembre – venez nombreux!!! – les enfants préparent des activités de chorales, présentations différentes, etc.
- h. Représentants de classe.
 - plusieurs classes ont fait des activités sociales : bowling, patinage, pot-luck etc. et ça s'est très bien passé.
 - une discussion a lieu sur est-ce qu'il peut y avoir une contribution de l'APE pour les cours de musique de midi pour les enfants de l'intermédiaire (orchestre de l'école)
 - o le coût est de 200\$ par enfant - il y a 30 places seulement pour l'heure de midi
 - o c'est l'initiative d'un parent
 - o l'an passé l'APE a voté pour un prof de gym plutôt qu'un prof de musique dû à l'espace restreint.
 - o il a été décidé que cette proposition sera remise au vote à la prochaine réunion de l'APE avec un avis de 14 jours selon nos règlements
- 8. Divers – Aucun point avancé.
- 9. Levée de l'Assemblée à 8h43 - Prochaine rencontre sera le mardi, 12 Février 2008 – la réunion du 15 janvier est annulée.



Préparé par : Alexandra Tcheremenska
Secrétaire
APE Rose-des-Vents

Date : le 11 décembre 2007.

Appuyé : le 12 février 2008

Président : Luc Morin

Annexe #1

Préparation en cas d'urgence Tremblement de terre

Présentation du mercredi 5 décembre 2007
au Conseil scolaire francophone
donnée par Michel Latendresse,
pompier à la ville de Delta

Il y a environ 800 tremblements de terre par année et environ 200 dans le sud-ouest de la C.-B.

Quoi faire au préalable ?

1. Se renseigner sur les types d'urgence qui peuvent se produire à Vancouver.
2. Se renseigner sur les plans d'urgence de la municipalité. De l'école.
3. Connaître ses voisins.
4. On suggère de se préparer pour 72 heures ou 3 jours, mais il est préférable de le faire pour 5 à 7 jours. Quand cela est possible :
 - Prendre soin de sa famille en premier.
 - Faire un recueil visuel de la situation.
 - Faire une liste rapide des priorités.
 - Utiliser un appareil radio amateur plutôt qu'un téléphone cellulaire.
 - Vérifier les services sociaux d'urgence (nourriture, logis, vêtements) et les centres de réception de population.
5. Préparer un plan d'urgence familial

Que peut contenir le plan d'urgence familial?

Préparer son domicile :

1. S'assurer que la maison est bien fixée aux fondations.
2. Vérifier la solidité et la sécurité des cheminées.
3. Déplacer, stabiliser et relocaliser au besoin certains objets dans la maison.

Préparer une trousse d'urgence :

1. Avec de l'eau potable 2 litres par personne par jour dans des contenants faciles à transporter (ex. des contenants de lait en plastique) et les mettre au congélateur. Utiliser l'eau du chauffe-eau, des toilettes en cas de besoin dans une situation d'urgence où l'on n'a pas d'eau disponible.

2. Avec de la nourriture : de bons aliments, des boîtes de conserve, des craquelins, des barres granola, du beurre d'arachide, des jus et des fruits secs par exemple.
3. Avec d'autres articles tels des lunettes de rechange si l'on porte des verres, une lampe de poche, un ouvre-boîte, des clés additionnelles de la maison et de l'auto, des médicaments si nécessaire (par exemple prescriptions), des vêtements et des chaussures de rechange, un sifflet, des outils de base (ex. des pinces), un sac de couchage ou une couverture chaude, des allumettes, des sacs à ordures, une copie de documents personnels (assurance, numéros de cartes et de passeport, certificats de naissance), l'enseigne SOS (OK et HELP), papier de toilette (déposer les excréments dans un trou dans la cour pour éviter la contamination), de la corde, un seau avec poignée, de la monnaie, du désinfectant, des ustensiles et autres objets selon les besoins.
4. Si l'on a un animal, prévoir ce qu'il lui faut en cas d'urgence, par exemple une laisse pour un chien afin qu'il ne se sauve pas.

Déterminer un lieu de rassemblement à l'extérieur de la maison (tout près pour la famille)

Déterminer un lieu de rassemblement dans le quartier

Prévoir un contact hors province et le mémoriser ou le conserver sur soi en tout temps avec de la monnaie pour utiliser les téléphones publics (0,50 \$ actuellement par communication)

Que faire pendant la situation d'urgence?

Rester calme et où l'on est (dans l'auto, dans le bain, dans le lit par exemple) et attendre la fin de l'incident, que tout arrête de bouger, puis se déplacer doucement afin de ne pas se blesser.

Que faire après la catastrophe?

Vérifier si on est indemne, pas blessé

Vérifier l'état de la maison ou du lieu où l'on se trouve.

Nettoyer les dégâts des substances dangereuses, si pertinent.

Écouter la radio (portative à batterie ou avec un autre mécanisme d'urgence)

Bien raccrocher le téléphone, mais ne pas l'utiliser.

Fermer le gaz de la maison :

1. Si on ne discerne pas d'odeur de gaz (œufs pourris), laisser l'alimentation en gaz naturel, à moins d'un avis contraire des autorités.
2. S'il faut couper l'alimentation en gaz naturel, aller à l'extérieur de la maison et tourner la petite manette de 90 degrés.

Fermer l'électricité :

1. Fermer tous les électroménagers pour ne pas surcharger le système d'alimentation.
2. Laisser une lumière allumée pour savoir quand le courant reviendra.
3. Fermer le disjoncteur de l'électricité dos au mur et pousser le bouton pour fermer.

Utiliser l'extincteur de la maison si nécessaire (rester calme, enlever la goupille, viser la base du feu, appuyer sur la poignée, balayer à la base du feu horizontalement).

Que faire en premier lieu pour se préparer sommairement?

1. Contact d'urgence (le préparer et le mémoriser ou le noter sur une feuille).

2. Déplacer les articles au-dessus du lit.
3. Placer une paire de chaussures près du lit ou sous le lit.
4. Choisir deux lieux de rassemblement (un tout près de la maison et un pour une rencontre dans le quartier).
5. Localiser les entrées du gaz, de l'électricité et de l'eau dans ou à l'extérieur de la maison.

Services existants

Centre de bénévoles

1. DARS (radio amateur)
2. NEPP (Neighbourhood Emergency Program)
3. ESS (Emergency Social Services)

Contacts importants :

Numéro de téléphone à Delta : 604-952-3101

Adresse courriel : emergencyprogram@corp.delta.bc.ca

Site web du « Provincial Emergency Program » : www.pep.bc.ca

Il y a peu de risque de tsunami dans la région de Vancouver.

Si nous entendons SHELTER IN PLACE, cela veut dire de tout fermer dans la maison ou dans l'auto et attendre que le problème quel qu'il soit (vague de produits chimiques ou autre) soit terminé.

Assemblée Générale
de l'Association des Parents de l'École Rose-des-Vents
Date : Mardi, 12 Février 2008
19h00
École Rose-des-Vents

Procès Verbal

Présents :

Luc Morin, Nadja Holowaty, Hélène Cote, Hélène Roy, Denis Arseneau, Michèle Danelice, Shahpar Shoar, Mireille Letellier, Michelle Marsan, Alexandra Tcheremenska, Dominique Robeyns, Jean-Pierre Gauthier, Danielle Ferrante, Elisabeth Sones, Karen Aiouch, Kim Nishimura, Carl Mazur, Louise Plante, Veronica Cartagenova

1. Ouverture de l'Assemblée.
À 19h07.
2. Adoption de l'Ordre du Jour.
Proposée, tel que présenté, par Hélène Coté.
Appuyée par Michèle Danelice.
Adopté à l'unanimité.
3. Adoption du procès-verbal du 11 décembre 2007.
Correction apportée à la date de création. On doit lire le **11 décembre 2007** et non le 11 novembre 2007.
Proposée, avec le changement de date, par Hélène Roy.
Appuyée par Karen Aiouch.
Adopté à l'unanimité.
4. Bilan de la Directrice.
 - a. Comité Vision et Mission
Il faut élaborer la vision et la mission de l'école. Si vous souhaitez participer à son élaboration, veuillez communiquer avec Mme Massé.
 - b. Semaine de la francophonie
La semaine de la francophonie aura lieu du 10 au 14 mars. Les activités vont être confirmes plus tard.
 - c. Plan de communication en cas de tempête de neige ou intempéries
- Il y a eu des problèmes qui vont être réglés:
 - Il y a eu confusion avec les parents et les professeurs.
 - Tous les parents ne savent pas le numéro de leur bus.
 - Les routes de neige – certains bus le font d'autres ne le font pas.
 - Si le matin c'est la route des neiges, l'après midi – c'est quelle route?

- Les courriels des parents sont dorénavant accessibles par la directrice et sous-directeur – donc envoi peut être fait le matin.
- La compagnie d'autobus scolaires Thirdwave a annoncée les routes de neige sans aviser les écoles ou le CSF.

Demande de l'APE

- Besoin de clarifier le processus (d'où on peut avoir les nouvelles) et le message (que veut dire "école est ouverte")
- Demande au service de radio de faire des annonces plus fréquentes

Actions à prendre

- Message courriel par la directrice le matin même entre 6h30 et 7h00
- Changement du message du répondeur de école
- Continuer les annonces à la radio
- L'annonce sera selon la politique du CSF – VISITEZ le site Web pour la politique
- Discussion avec la compagnie d'autobus scolaires Thirdwave pour clarifier leurs politiques
- L'agenda de l'école, qui contient les politiques, devrait être distribué aux parents de la maternelle aussi.

d. Bilan construction

- Il y a des délais, donc possiblement les portatives resteront pour septembre 2008!! La nouvelle école ne sera que partiellement complétée pour septembre et il est anticipé que certaines salles, telles le gymnase et l'auditorium, ne soient pas prêtes pour septembre. Il est espéré que la construction soit complétée pour janvier 2009.
- Les élèves du secondaire iront au parc de l'autre cote de la 37^{ème} avenue.
- Il n'y pas encore un plan de combien de classes seront dans la nouvelle classe
- Il n'y pas non plus un plan de comment seront gérés les conséquences du délai possible de l'ouverture de école secondaire

e. Natation –il est anticipé que les cours de natation des 6èmes et 7emes soient annulés à la demande des élèves et parents. La Directrice fera un suivi.

5. Bilan du Président.

- Résultats : Bourses de \$20,000 pour un terrain de jeux.**
Notre soumission avec le BCCPAC n'a pas été sélectionnée (66 écoles sélectionnées sur les 633 soumissions). Nous attendons toujours pour le résultat de notre soumission avec le BC Gaming Commission. Un délai de procédure dans l'octroi des subventions n'a pas permit de rencontrer la date limite du 31 janvier fixée par le BCGC.
- Projet étudiants BCIT – Mise à jour.**
La continuation du projet n'a pas été sélectionnée par les étudiants de BCIT pour le trimestre de janvier. L'APÉ est en possession d'un programme incomplet et resoumettra la continuation du projet lors du prochain trimestre à BCIT.
- Suivi sur la cour d'école pour les mois d'hiver.**
L'utilisation du stationnement sur le terrain de RdV, pour agrandir la cour d'école du coté Sud, fut approuvée par la ville de Vancouver à la fin décembre. Dès le début janvier, les enfants ont utilisés l'espace agrandi et du stationnement à l'église de la rue Baillie a été obtenu pour le personnel de l'école. L'APÉ souhaite remercier le personnel enseignant, l'administration de l'école ainsi que le Csf pour leur participation dans ce projet.

- d. Reçu d'impôt. Sorties de classe et cours de natation non déductibles en vertu de l'alinéa 110(1)a) de la Loi.
Suite à une recherche avec Revenu Canada, le montant donné par les parents à l'APÉ pour les cours de natation et les sorties de classe ne sont pas admissibles pour un reçu d'impôt selon la loi. L'APÉ n'a émis que des reçus pour les donations faites pour le terrain de jeux. Ces reçus furent envoyés à la fin janvier et il est demandé aux parents qui n'auraient pas reçu leur reçu, de communiquer avec l'APÉ.
- Catherine Pelletier demande à l'APÉ si un reçu (crédit d'impôt pour la condition physique des enfants) sera donné aux parents pour les cours de natation fait en 2007 par les élèves de RdV. Un suivi sera fait à la prochaine rencontre.
- e. États Financiers de l'APÉ pour 2006-2007.
- i. Présentation.
Les chiffres du Service de garde n'étant pas encore disponibles, l'APÉ soumet seulement les États Financiers (EF) de l'APÉ, présentés lors de l'AGA de septembre, aux parents. Il n'y a pas de questions de la part de l'audience sur les EF soumis (Annexe #1).
 - ii. Vérification.
Selon les règlements de l'APÉ, il est demandé aux membres de permettre des EF non vérifiés par un comptable, pour une autre année fiscale. Il est proposé de ne pas requérir une vérification des EF par un comptable pour la prochaine année fiscale (2007-2008).
Proposition proposée par Michèle Danelice.
Appuyée par Jean-Pierre Gauthier.
Adopté à l'unanimité
 - iii. Adoption.
Les EF soumis sont proposés pour adoption tel que présentés.
Proposé par Denis Arseneau.
Appuyée par Elizabeth Sones.
Adopté à l'unanimité.
- f. Année fiscale de l'APÉ.
Résolution #1 : Il est décidé que la fin de l'année fiscale de l'APÉ soit dorénavant changée du 30 août au 30 juin.
Proposée par Hélène Coté.
Appuyée par Carl Mazur.
Adopté à l'unanimité.
- Luc Morin soumettra un changement de date à Revenu Canada. Il est à noter que selon la loi, l'APÉ doit attendre la permission de Revenu Canada avant de mettre en vigueur ce changement de date.
- g. Dissolution du lien fiscal entre l'APÉ et le Service de garde V'la Bon Vent : à
- i. Débat : Avantage et désavantage de poursuivre un lien fiscal avec le Service de garde.
Il est recommandé par la loi régissant les organismes de bienfaisance d'offrir des EF vérifiés à Revenu Canada si le revenu total de l'organisme dépasse \$250,000. Par eux même, les revenus de L'APÉ ne dépassent pas ce montant et ceux du

Service de garde (Sdg) non-plus. Mais lorsque ces revenus sont combinés, le revenu total est nettement supérieur à \$250,000 avec la population de RdV toujours croissante. Si l'APÉ demeure avec le Sdg, l'APÉ devra dorénavant vérifier ses EF et associé un coût administratif dans son budget de l'an prochain (plus de \$1,000). Puisque le Sdg fonctionne indépendamment de l'APÉ et utilise le numéro d'affaire de l'APÉ que pour des raisons administratives, il est suggéré de dissoudre le lien fiscal. Il est laissé au Sdg de déterminer s'il a besoin de s'incorporer pour poursuivre leur opération. Jean-Pierre Gauthier ne connaît pas les conséquences sur les subventions obtenues par le Sdg s'il devenait leur propre organisme. Un suivi sera fait à la prochaine réunion.

- ii. Résolution #2 : Il est décidé d'abolir le lien fiscal entre l'APÉ et le Service de garde V'la Bon Vent en date du 28 juin 2008.

Reporté à la prochaine rencontre lorsque l'effet de cette démarche, sur les subventions du Sdg, sera connu.

6. Bilan de la Trésorière.

- a. Mise à jour des comptes courants.

Il reste encore 19 parents qui n'ont pas payés les frais de sortie et les cours de natation.

- b. Mise à jour de la collecte de fonds pour le terrain de jeux.

Le résultat de la collecte de fond est de \$20,668.71.

- c. Orchestre de RdV

Résolution #3 : Il est décidé d'offrir un budget de \$1,000 pour le programme de musique parascolaire et que les fonds soit pris à même la réserve de l'APÉ de \$4,588.75.

Proposée par Louise Plante

Appuyée par Michelle Marsan

La proposition est rejetée par la majorité.

- d. Surplus budgétaire

\$937 des certificats cadeaux à être alloué à la prochaine réunion avec le surplus obtenu par ce programme en janvier et février.

7. Mise à jour des comités;

- a. Transport

- i. Note de service. Joseph Pagé absent.

- ii. Mise en demeure : Présentation remise à la prochaine réunion.

Résolution #4 : Il est décidé de poursuivre les démarches et que Maître Joseph Pagé soumettre la Mise en demeure présentée.

Résolution reportée à plus tard.

- b. Terrain de jeux.

Il est noté que le comité n'a pas toujours reçu une réponse pour les subventions. Il est noté aussi que l'emplacement du nouveau terrain de jeux peut ne pas être permis à l'endroit suggéré. Un suivi sera fait. La Directrice suggère d'ajouter à l'équipement existant en premier.

- c. Évènements sociaux - Souper St-Valentin 11 février

Un grand succès et une soirée des plus agréables obtenus. 54 participants (salle comble). Profits probablement supérieur à l'an passé.

- d. Représentants de classe. Aucun point avancé.

e. Nutrition

Une politique nutritionnelle sera élaborée pour l'école qui inclura nutrition, hygiène et habitudes alimentaires de qualité. Si vous souhaitez participer à ce comité, veuillez communiquer avec l'APE.

8. Divers – Aucun point avancé.

9. Levée de l'Assemblée à 21h08 – Prochaine rencontre 11 mars 2008.



Préparé par : Alexandra Tcheremenska
Secrétaire
APE Rose-des-Vents

Date : le 10 mars 2008.

Appuyé : 11 mars 2008

Président : Luc Morin

Assemblée générale
de l'Association des parents de l'École Rose-des-Vents
Date : Le mardi 11 mars 2008
19 h
École Rose-des-Vents

Procès-verbal

Présents :

Luc Morin, Michèle Danelice, Hélène Roy, Dominique Robeyns, Jean-Pierre Gauthier, Elisabeth Sones, Karen Aiouch, Louise Plante, Julia Stachowiak, Sylvie Histed, Estelle Pimenta, Linda Joyce, Patricia Aroca-Ouelette, Roxanne Vachon, Nathalie Deneault, Kathy Giguère-Durrant, Éric Dagenais, Luce Lafontaine, Mme Carole Massé (Directrice).

1. Ouverture de l'assemblée.
À 19h10.
2. Adoption de l'ordre du jour.
Correction au point 7.e.ii) Changement pour indiquer la fin avril et non mars.
Proposée, tel que présenté et le changement avec le mot « avril », par Sylvie Histed.
Appuyée par Linda Joyce.
Adopté à l'unanimité.
3. Adoption du procès-verbal du 12 février 2008.
Proposée, tel que présenté, par Hélène Roy.
Appuyée par Jean-Pierre Gauthier.
Adopté à l'unanimité.
4. Bilan de la Directrice.
 - a. Bilan du mois.
Vingt huit élèves de l'école Anne-Hébert sont venus visiter la nouvelle école. Luc indique que 48%, selon le site Web du Csf, des répondants au sondage de l'école Anne-Hébert, ne viendront pas à la nouvelle école. Un tournoi de basket à eu lieu à l'école des Pionniers le 29 février pour les 6^e et 7^e. La semaine de la francophonie est cette semaine et tous sont invités à participer.
Venez au sucre!
 - b. Remise du 2^e bulletin formel.
Les rendez-vous avec les enseignants sont sur invitation seulement. Prendre note qu'un parent peut demander un rendez-vous en communiquant avec l'enseignant.e.
 - c. Bilan construction.
Il y a des retards attribuables à une pénurie d'acier. La nouvelle école ne sera ouverte que partiellement en septembre et RdV y aura 3 salles de classe. Les travaux reliant les deux écoles

devraient débiter en juin et déloger la classe d'Yvan. Trois portables vont être déménagées à d'autres écoles du Csf avant septembre.

- Les parents démontrent leur mécontentement et Mme Massé indique qu'elle n'est que la messagère. On demande au président de communiquer avec le Csf pour obtenir de plus amples informations.

- Patricia Aroca-Ouelette présente une motion pour demander l'organisation d'une réunion extraordinaire de l'APÉ au sujet de la construction le mercredi 9 avril 2008. La motion est appuyée par Roxanne Vachon. La motion est adoptée à l'unanimité.

d. Comité Vision et Mission

Il faut élaborer la vision et la mission de l'école. Aucun parent n'a offert de collaborer jusqu'ici. La Directrice cherche deux parents intéressés à se joindre au comité et si vous souhaitez participer à son élaboration, veuillez communiquer avec Mme Massé.

e. Organisation de la cour d'école.

Les élèves retourneront bientôt au Parc Montgomery sur l'heure du midi et les élèves de la 3^e souhaitent y aller. La Directrice demande l'appui des parents pour offrir aux 3^e la chance d'y aller. Les parents présents donnent leur appui. Un suivi sera fait.

f. Activités à venir.

- 12 mars – célébration du drapeau franco-colombien (9h30) et pizza partage.

- 13 mars – Ateliers multi-âges (10h30) et concours lyp sinc (13h).

- 14 mars – Assemblée des étoiles (13h25) et remise du 2^e bulletin formel.

- 10 avril – Concours d'art oratoire.

- 22 avril – Journée de la terre.

5. Bilan du Président.

a. Résultats : Bourses de 20 000 \$ pour un terrain de jeux.

Aucune réponse jusqu'ici.

b. Suivi pour les reçus d'impôts pour la piscine.

Les cours de natation ne sont pas admissibles pour le crédit d'impôts lorsque ces derniers font parti du programme de l'école. La direction ayant indiquée que les cours de natation à RdV font partie du programme, l'APÉ n'est pas en mesure d'offrir des reçus d'impôts dans ce cas ci.

c. Dissolution du lien fiscal entre l'APÉ et le Service de garde V'la Bon Vent.

i. Suivi sur l'impact des subventions au Service de garde si ce dernier obtient un nouveau numéro de société. Jean-Pierre Gauthier indique qu'il n'y aura pas de problème pour le Service de garde de continuer à obtenir les subventions qu'ils reçoivent s'il devenait leur propre organisme. Jean-Pierre demande au président que l'APÉ écrive une lettre d'appui au Service de garde. La motion est proposée par Patricia Aroca-Ouelette et appuyée par Michèle Danelice. La motion est adoptée à l'unanimité.

ii. Résolution #1 : Il est décidé d'abolir le lien fiscal entre l'APÉ et le Service de garde V'la Bon Vent en date du 28 juin 2008.

Proposée, tel que présentée, par Patricia Aroca-Ouelette.

Appuyée par Linda Joyce.

Adoptée à l'unanimité.

- d. Surplus budgétaire.
- i. Un surplus de \$1215 est discuté car les chiffres pour le souper St-Valentin ne sont pas disponibles. Il est suggéré d'utiliser \$880 de ces fonds pour augmenter le budget Brackendale à \$40 par élève. Le reste sera discuté à une rencontre ultérieure.
 - ii. Il est recommandé que l'APÉ dorénavant offre un minimum de \$40 par élève pour Brackendale pour les années à venir.
 - iii. Patricia Aroca-Ouelette propose que les budgets futurs de l'APÉ pour Brackendale soient conçus avec un minimum de \$40 par élève de 3^e année. Julia Stachowiak appuie. La motion est approuvée majoritairement avec un vote contre.
 - iv. Résolution #2 : Il est décidé d'augmenter le budget offert pour la sortie de Brackendale de \$880 supplémentaire (\$40 par élève) et que les fonds soit pris à même le surplus présenté.
Proposée par Julia Stachowiak.
Appuyé par Jean-Pierre Gauthier.
Adoptée à l'unanimité.
6. Bilan de la Trésorière.
Le bilan est remis à la prochaine rencontre en l'absence de la Trésorière.
7. Mise à jour des comités;
- a. Transport
 - i. Mise en demeure : Mise à jour. En l'absence de Joe Pagé et Denis Arseneau, Luc présente la lettre au Sous-ministre (Annexe #1). Luc indique qu'il existe un conflit d'intérêt possible avec la firme de Joe et que ce dernier fera un suivi s'il lui est possible d'écrire la mise en demeure dans le futur. Si c'est le cas, un autre avocat devra représenter l'APÉ.
Recommandation : Il est décidé de poursuivre les démarches avec une lettre au Sous-ministre de l'éducation avant une Mise en demeure – Appuyée majoritairement par les parents présents.
 - b. Terrain de jeux.
Attente du résultat de la subvention. En raison du nombre restreint de surveillant.e.s dans les cours de récréation le matin, l'avant-midi et l'après-midi, les parents demandent que l'APÉ écrive une lettre à la direction de l'école afin de demander des explications au fait qu'il n'y a pas de surveillants supplémentaires, spécialement pendant la construction de l'école secondaire.
 - c. Nutrition
 - i. Une nouvelle politique du Ministère de l'éducation est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2008 pour les écoles élémentaires. Bien que la vente de chocolat Purdy's fut permis cette année, il est clairement indiqué qu'une vente de friandise (chocolat) ne pourra avoir lieu dans le futur. La politique peut être obtenue sur le site Web du ministère <http://www.bced.gov.bc.ca:80/health/tools.htm>, sous la rubrique Guidelines for Food and Beverage Sales In BC Schools (Revised September 2007) [English version](#) [1.03MB] [French version](#) [272KB].
 - ii. Ébauche d'une politique pour l'école : En l'absence d'Alexandra Tcheremenska, le point est reporté à une date ultérieure. Si vous souhaitez participer à ce comité, veuillez communiquer avec l'APE.

- d. Comité des partenaires.
Aucun point avancé puisque la rencontre prévue pour le 9 mars fut annulée.
- e. Évènements sociaux.
- i. Les familles de RdV sont invitées à la patinoire de Kitsilano le samedi 15 mars, de 16h15 à 17h30, pour un patinage familial gratuit. Venez en grand nombre!
 - ii. Soirée dansante pour la famille à la fin avril. L'information n'est pas disponible. À suivre.
- f. Représentant de classe :
- i. Linda Joyce note que peu de sorties de classe furent effectuées jusqu'ici considérant le montant que les parents ont payé en début d'année. Luc indique que souvent c'est le cas, surtout pour les maternelles, mais que plusieurs sorties devraient avoir lieu vers la fin de l'année. Chaque élève à un budget de 75 \$ pour les sorties de classe (un montant de 65 \$ est payé par les parents et un autre de 10 \$ est remis par l'APÉ).
 - ii. Hélène Roy demande si la prématernelle aura un local dans la nouvelle école. Luc ne connaît pas la réponse puisque c'est un service distinct de l'APÉ..
8. Divers.
- a. Un parent suggère que l'APÉ écrive une lettre à la direction de l'école pour souligner l'appréciation des parents de l'enseignant d'éducation physique, M. Réjean Gosselin. Appuyé majoritairement par les parents présents.
 - b. Louise Plante demande qu'on organise un repas d'appréciation pour le personnel de l'école. L'idée est très bien reçue. Un suivi sera fait.
9. Levée de l'assemblée à 21h30 – Prochaine rencontre 15 avril 2008.



Préparé par : Luc Morin
Président
APE Rose-des-Vents

Date : le 9 avril 2008.

Appuyé : 15 avril 2008

Président : Luc Morin

Annexe #1

Mr. James Gorman
Deputy Minister of Education
PO Box 9179, Stn Prov Govt,
Victoria B.C. V8W 9H8
Fax 250.356.2011

February 21, 2008

Luc Morin
Président de l'Association des parents de l'école Rose-des-Vents

Attention: Mr. James Gorman

Dear Mr. Gorman,

Re: Minority language rights in Vancouver

We write to you as stewards of minority language rights in Vancouver. We ask that you meet with us to discuss the quality of education afforded to francophone students in the Metro Vancouver area and to resolve identified issues affecting the delivery of this basic service. In particular, we have grave concerns about the 307 children attending Rose-des-Vents ("RdV") elementary school.

As you may be aware, this elementary school is ill-equipped to serve such a large student body. Built in the 1960's, the school structure was set to accommodate a maximum of 175 students. Four additional portables have been added to the site since 2005 to meet the demand of the growing population. The RdV site is the only one owned by the Conseil Scolaire Francophone ("CSF") and was selected in 2005 as the new location for the first Metro Vancouver French High School. Construction of the high school started in March 2007 and is scheduled for completion by September 2008. As a condition to development permit # DE409734, the City of Vancouver requires that the portables be removed from the site once the construction completed. The RdV student population is predicted to grow to 320 next year and a permanent site for the school has yet to be announced. The CSF has told us that the plan is to have the 320 elementary students temporarily join the estimated 150 secondary students in the new high school for the 2008/09 calendar year until a site for RdV is located. However, the new high school is set to accommodate a maximum of 350 students for a total capacity of 525 pupils on site. If the student population continues to grow at the present rate, the high school will, in less than a year, be too small to accommodate both elementary and secondary students.

In order for the CSF to implement its plan of sharing the school, the new building and the renovations to the present school structure have to be completed. Unfortunately it has come to our attention that the construction is behind schedule and the expected completion date of September 2008 may not be attainable.

The CSF has been searching for another permanent site for RdV but nothing to date has come to fruition. The committee in charge of the search has been looking for a site for the past 7 years and has informed us that sites in Vancouver West are difficult to come by and that nothing at this time is available.

Compounding this issue is the travel time required for students to attend RdV. The catchment area for the school extends from the downtown core to the west side of Main Street all the way to the Fraser river. This large catchment area forces 65% of the children attending the school to spend more than 30 minutes each way on school buses each day.¹ Furthermore the CSF is dipping into its operating budget to the tune of 2.6 million dollars a year², monies that are earmarked for the classrooms not for transportation, to try and address this travel time conundrum but to no avail.

Reliable sources tell us that the CSF plans on a last minute re-drawing of the catchment areas to redistribute the student population to other elementary schools in the region in the likely event that its plan of sharing the new high school fails to materialize. The downtown students would be sent to André-Piolat in North Vancouver, the Eastern students would

¹ Numbers based on the 2007 poll conducted by the CSF.

² Revised 2007-08 CSF budget adopted February 16, 2008.

be sent to Anne-Hébert located at 7051 Killarney Street close to Burnaby, and the Southern children would be sent to des Navigateurs in Richmond. This solution might temporarily address the infrastructure shortage at RdV, in the unlikely event that the high school is completed on time, but does nothing to address the travel times. In fact some children will end up spending more time on school buses when the catchment areas are re-drawn. This situation is simply unacceptable.

The travel time issue has forced parents to forgo their constitutional right to minority language education as they are left with no other choice but to send their children to other schools. As reported in the 2003 Census, 20,000 students have the right to French education in British Columbia yet only 4,000 chose to do so this year. The present situation faced by the RdV students is compounding the problem and must be rectified. The Supreme Court of Canada stated in its seminal decision in the Mahé case : "...the quality of education provided to the minority should in principle be on a basis of equality with the majority".³ That is what we seek.

As you can see Mr. Gorman, the situation is dire. Minority language rights are a pillar of the Canadian Constitution. If students are not able to obtain quality education in their language in a vibrant community such as Vancouver, then what is to become of our great nation? We are not asking for special treatment, only equal treatment. Our children are depending on us to see this through. Litigation is costly and time consuming but if this situation is not resolved soon, we will have no other option.

If we do not receive your considered response within the next 60 days, then we will contemplate commencing court proceedings to enforce our rights.

Sincerely,

Luc Morin
Président de l'Association des parents de l'école Rose-des-vents

cc:

Mario Cyr, Interim Director, CSF

Claire Guibord, Counsellor, Metro Vancouver, CSF

Pauline Gobeil, President, Fédération des parents francophones de la Colombie-Britannique

Michelle A. Rakotonaivo, President, Fédération des francophones de la Colombie-Britannique

Carole Taylor, MLA, Vancouver-Langara

³ Mahé v. Alberta, 1990 1 RCS 342.

**Assemblée Extraordinaire
de l'Association des parents de l'école Rose-des-Vents
Date : Le mercredi 9 avril 2008
19 h
École Rose-des-Vents**

Procès-verbal

Parents présents :

Luc Morin (Président), Michèle Danelice (Vice-présidente), Louise Gastonguay, Kathy Giguère-Durrant, Véronique Gauriot-Williams, Philippe Beaudoin, Karen Aiouch, Hélène Côté, James Piret, Laurie Stone, Greg Johnson, Linda Mauron, Madi Seifein, Marc Caloren, Jacqueline Fefer, Jean Poisson, Gerry O'Neil, Sylvain Tremblay, Danielle Mainville, Joe Pagé, Meridith Gatien, Stéphan Gatien, Denis Arseneau, Todd Woodward, Nathalie Deneault, Anne-Marie Lascelles, Anne Roberge, Trish Kolber, Nancy Gioia, Caroline Chapdelaine, Isabeau Iqbal, Karine Boily, Kim Nishimura, Marie DesRosiers, Luce Lafontaine, Louise Plante, Antonieta Rivera, Patricia Aroca-Ouellette, Denis Lejay, Juliette Hukin, Annie Carnot, Joyce Lin, Anna-Louise Pentland, Hélène Roy.

Invités :

Carole Massé (Directrice), Georges-Philippe Rouget (Directeur adjoint), Dave Milne (Directeur des Services – Csf Contrat), Bob Hanson (Capital Project Manager), Sylvain Allison (Secrétaire trésorier adjoint – Csf).

1. Ouverture de l'Assemblée - Call to order.
The meeting was called to order at 19h06.
2. Présentation des participants - Panel introduction.
Words of Welcome from Luc Morin, Carole Massé and Sylvain Allison.
3. Construction et son impact anticipé sur RdV - Construction and its anticipated impact on RdV.
 - a. Mise à jour de l'information - Information update.

Dave Milne – Delays occurred from the onset of the project due to the inclement weather. Other delays that were out of the control of the contractor have occurred, notably delays in the delivery of structural steel, will delay the completion date of Ecole Jules-Verne until the end of December 2008

Now that a final completion date has been determined, the plan is to complete the critical areas (classrooms, bathrooms, etc) of the school for September 2008. The non-critical areas, such as the gym, theatre, workshop and other specialized areas will not be completed by September 2008. All proper safety precautions will be in place, in the critical areas, to allow its occupancy.

The Csf has retained the services of a consultant to facilitate obtaining a partial occupancy of the school by September 2008. The contractor and the Csf are in constant communication regarding the construction progress. A critical assessment of this plan will be done in June to determine if it will be possible to finish the critical areas of the school and obtain the partial occupancy permit by the start of the school year in September 2008. At this point, it is expected that the critical areas will be finished on time.

Bob Hanson – The contractor will be on site until the end of December. All efforts are being made to finish the critical areas on time for the beginning of the school year in September.

- b. Anticipation des parents sur “l’environnement optimal à l’éducation” de nos enfants - Parent’s expectations of “the optimal learning environment” for our children

Parents voiced their concerns regarding the lack of information concerning the status of construction:

Bi-weekly meetings, between the school and the contractor, is currently done and Mme. Massé will do information updates to the parents via her weekly or monthly memos and the APE’s meetings. Bob Hanson has offered to provide updates at the scheduled parent meetings.

Parents voiced their concerns regarding the lack of a gym for September 2008.

The panel members will devise solutions to reduce the impact on the student population of RdV. The contractor will make all attempts to finish the gym and provide access at the earliest possible time but is limited by the specialized crew. The Csf will support the school to find alternative solutions for the lack of a gym.

Proposition #1: Il est proposé que l’APÉ avise le Csf que tous les efforts soient faits pour que le gymnase de l’École Jules-Verne soit complété en début septembre 2008 et qu’advenant le contraire, le Csf fournisse une alternative adéquate pour assurer les périodes d’éducation physique de RdV et ce, dès le début septembre 2008.

Proposition #1: It is proposed that the PAC advise the Csf that all attempts shall be made to complete the gym of Ecole Jules-Verne by the beginning of September 2008 and if not able to meet this deadline, that the Csf offers adequate alternative solutions to ensure physical education classes at RdV from the start of the school year in September 2008.

Proposée par Marc Caloren.

Appuyée par Gerry O’Neil.

Proposition #1 adoptée à l’unanimité

Bob Hanson – It was announced that no construction will take place inside RdV before the end of the current school year.

- c. Proposition #2 : Il est proposé que les parents soutiennent l’information fournie par les membres du panel qui ont avancé
- i) qu’aucun travail ne sera fait dans l’aile nord de l’école (classe d’Yvan) avant la fin de l’année scolaire et,

- ii) qu'aucun travail ne sera fait dans le gymnase de RdV avant la fin de l'année scolaire et,
- iii) qu'un plan de contingence sera donné aux parents au plus tard le 15 juin 2008 et,
- iv) l'amélioration de la communication entre l'administration et les parents.

Proposition #2: It is proposed that the parents support the following statements as presented by the panel members,

- i) That no construction will be carried out in the northern portion of RdV (Yvan's class) before the end of the current school year and,
- ii) That no construction will be carried out in the gym of RdV before the end of the current school year and,
- iii) That a contingency plan will be offered to parents by June 15 2008 and,
- iv) That communication will be improved between the administration and the parents.

Proposée par Michèle Danelice.

Appuyée par Gerry O'Neil

Proposition #2 adoptée à l'unanimité

4. Manque d'espace à RdV durant la construction - Lack of space at RdV during construction.

- a. Le besoin de maintenir les portables sur le site de RdV jusqu'à la fin de la construction - The need to maintain all portables on the RdV site until the end of the construction.

Dave Milne – At present, it is assumed the critical areas of Ecole Jules-Verne will be completed by September 2008 to allow relocation of some classrooms of RdV in September to the new space. It is presently proposed that 3 of the 4 portables, currently on the site of RdV, shall be moved during the summer to other Csf sites. Critical reevaluation of the construction progress will be done in June to insure that sufficient space will be available in the new school to relocate some RdV classrooms in September. In the event that it is determined that sufficient classroom space cannot be accessed in the new school, the portables will remain on the site for September. The parents will be informed of the outcome by the end of the school year.

- b. Proposition #3 : Il est proposé par les parents de RdV d'aviser l'administration de retenir les quatre portables sur le site de RdV jusqu'à l'obtention du permis d'occupation partiel de la ville de Vancouver, pour assurer la disponibilité de suffisamment d'espace à l'éducation des élèves de RdV en septembre 2008.

Proposition #3: It is recommended by RdV's parents to advise the administration to retain the 4 portables on the RdV site until a partial occupancy permit is obtained from the City of Vancouver.

Proposée par Philippe Beaudoin.

Appuyée par Gerry O'Neil.

Proposition #3 adoptée à l'unanimité.

5. Divers - Open Forum

Nathalie Deneault requested that the PAC of RdV advocate on behalf of all current grade 6 and 7 of RdV, to ensure adequate space is found for those students if a partial occupancy permit is not obtained. Luc Morin will represent the interests of all students for the current year but is

uncertain of the appropriateness of representing their interest for September 2008 when they will attend a different school – Ecole Jules-Verne. Luc Morin will communicate the parents concerns to the PAC of Kitsilano Secondary (Csf).

6. Levée de l'Assemblée - Adjournment.
The meeting ended at 21h02



Préparé par : Luc Morin
Président
APE Rose-des-Vents

Date : le 25 avril 2008.

Appuyé : 13 mai 2008

Président : Luc Morin

**Assemblée générale
de l'Association des parents de l'école Rose-des-Vents**

Date : Le mardi 15 avril 2008

19 h

École Rose-des-Vents

Procès-verbal

Présents :

Luc Morin, Michèle Danelice, Hélène Roy, Tracy Leroux, Hélène Coté, Michelle Paris, Eric Dagenais, Mireille Letellier, Elizabeth Sones, Karen Aiouch, Joe Pagé, Denis Arseneau, Nancy Gioia, Julia Stachowiak, Pascale de Kerchove, Antonieta Rivera, Corine Paquin (enseignante), Shahpar Shoai, Mme Carole Massé (directrice).

1. Ouverture de l'assemblée.
À 19 h 05.
2. Adoption de l'ordre du jour.
Proposée par Michelle Paris et appuyée par Karen Aiouch.
Adopté à l'unanimité.
3. Adoption du procès-verbal du 11 mars 2008.
Proposée par Hélène Roy et appuyée par Élisabeth Sones
Adopté, tel que présenté, à l'unanimité.
4. Bilan de la directrice.

a. Bilan du mois

La directrice parle des diverses activités qui ont été organisées en avril, dont les suivantes : les 7^e au CLAN, l'atelier CIRQUE, le concours d'art oratoire et Expo-sciences à UBC. Voici les gagnants du concours d'art oratoire : 4^e année - Maxine Salazar, 5^e année - Clara Gatien, 6^e année - Sophie Beaudry, 7^e année - Myriam Verly. Sophie Beaudry et Myriam Verly ont été sélectionnées pour nous représenter à la finale provinciale, qui aura lieu le samedi 3 mai 2008.

Dans le cadre du « Greater Vancouver Regional Science Fair » qui s'est déroulé du 10 au 12 avril à UBC, trois équipes de la 7^e année ont participé :

- Graham Drinnan pour le projet « Crème à l'extrême » - sur les effets de la température sur la crème solaire
- Guillaume Forbes pour le projet « Monde vert avec enzymes brunes » - sur le nettoyage des marées noires avec des enzymes
- Myriam Verly et Natalia Dlab pour le projet « Alerte Rouge » - sur la création de rouges à lèvres organiques

Bravo à tous les élèves qui ont participé aux concours ainsi qu'aux gagnantes du concours d'art oratoire!

b. Organisation scolaire 2008-2009

La directrice mentionne qu'il pourrait y avoir 60 élèves en maternelle l'année prochaine!

Vingt-cinq (25) élèves de l'école n'ont pas encore confirmé s'ils resteront ou non à l'école l'an prochain.

c. Activité spéciale lors de la Semaine de la terre

Lors de la préparation du dîner de leurs enfants, les parents sont encouragés à ne pas mettre de contenant jetable dans la boîte à dîner de leurs enfants. Un prix d'une boîte à dîner écologique sera décerné à la classe qui aura obtenu le moins de déchets au cours de cette semaine-là.

d. Construction : mise à jour

La directrice s'engage à faire le point sur la construction toutes les deux semaines.

La bibliothèque de RdV demeurera à l'endroit présent. Il semble que le gymnase ne sera pas disponible au début de l'année prochaine à cause des travaux de construction. Le coordonnateur sportif va établir un plan B (cours de natation, de tennis, d'escalade, etc.). Pour les cours d'éducation physique, les élèves vont avoir accès au parc au coin de la 37^{ème} avenue. Un parent pose la question suivante : le parc sera-t-il ouvert toute l'année? La directrice dit que le coordonnateur sportif s'en assurera et en informera la direction.

e. Graduation des 6^e et des 7^e années

La graduation de ces élèves aura lieu le 24 juin. Il y aura deux promotions (le matin et l'après-midi) et une assemblée officielle avec les parents pour souligner le départ de ces élèves.

f. Varia

Il est proposé que les plus jeunes aient aussi des sorties organisées une fois par semaine au parc Montgomery afin que les élèves aient accès à des espaces verts. Pour ce faire, la direction demande la participation des parents pour assurer une surveillance adéquate les lundis au Parc Montgomery. L'accès au Parc Montgomery recommencera au mois de mai.

g. Activités à venir

- 14 au 22 avril : sessions de tennis M-3^e
- 17 et 18 avril : direction à la TDG (CSF)
- 18 avril : Assemblée des étoiles
- 22 avril : Journée de la Terre
- 30 avril : Pizza partage
- 4 au 12 mai : Échange des 6^e années avec le Québec
- 3 mai : Concours d'art oratoire provincial à Surrey
- 7 mai : Assemblée d'école
- 16 mai : Assemblée des étoiles

- 21 au 23 mai : Les 3^e années à Brackendale
- 27 mai : Rencontre des futurs parents de maternelle

5. Bilan du président

- a. Une subvention de 20 000 \$ est obtenue pour un terrain de jeux. Le total amassé est de 40 668.71 \$.
- b. La vente de chocolats Purdy's a permis d'amasser 922,75 \$.
- c. Surplus budgétaire
 - i) Discussion d'un surplus de 650 \$ (chèques-cadeaux et souper de la St-Valentin).
 - ii) Recommandation qu'une somme de 400 \$ soit allouée pour envoyer les biens amassés par les élèves de RdV au Guatemala pour un projet d'aide humanitaire visant à aider des enfants de milieux défavorisés.

Un parent mentionne qu'il serait peut-être préférable d'envoyer de l'argent plutôt que des biens dans ce pays (évidemment, avec 400 \$, les gens de ce pays peuvent acheter beaucoup plus d'articles que nous pourrions le faire au Canada). Michelle Paris propose de donner 400 \$ à cette cause et de laisser Valérie David-Landry déterminer s'il sera plus économique d'envoyer les biens recueillis ou de les garder pour les donner à des organismes sans but lucratif de Vancouver. Hélène Coté appuie. La proposition est acceptée à l'unanimité.

6. Bilan de la trésorière

- a. Mise à jour des comptes courants.

En l'absence de la trésorière, Luc indique qu'un calcul préliminaire démontre un manque à gagner de 2 500 \$ sur l'objectif prévu de 10 000 \$ du budget « repas chauds » de l'APÉ. Une mise à jour sera faite à la prochaine rencontre.

7. Mise à jour des comités

- a. Transport
 - i) Lettre au sous-ministre – Annexe #1

Une discussion a lieu à propos de la lettre qui a été envoyée au sous-ministre de l'Éducation concernant les droits linguistiques des minorités et le transport scolaire. Rappelons que 60 % des élèves du CSF passent plus d'une demi-heure dans l'autobus.

Au chapitre du transport, le montant que le CSF reçoit de la part du gouvernement a été gelé pendant plus de 5 ans à 3 400 440 \$. Le budget amendé de 2007-2008 du CSF inclut un budget de 6 063 945 \$ pour le transport, soit une différence de plus de 2,6 millions de dollars utilisée pour le transport au lieu d'être utilisée dans les classes.

Une discussion a lieu sur les problèmes (manque de services) auxquels sont confrontés les élèves qui vont à l'école francophone par rapport aux élèves des écoles anglophones (programme « Trekk »)... On mentionne que le CSF essaie de mettre sur pied un programme semblable au secondaire.

ii) Réponse du sous-ministre - Annexe #2

En somme, la réponse du Sous-ministre ne dit pas grand-chose, outre le fait que l'ouverture d'une nouvelle école élémentaire francophone est encore sur la liste des priorités élevées de son ministère.

iii) Facture de 784 \$

1. La recommandation #1 est annulée puisqu'un don de 184 \$ fut reçu par l'APÉ pour couvrir les frais supplémentaires au budget transport..

iv) Prochaine démarche

On parle du financement pour engager des procédures judiciaires et du cas de la Saskatchewan qui a obligé la province à négocier le transport des élèves et qui a finalement obtenu gain de cause.

On indique que le ministère pourrait peut-être choisir d'ouvrir deux écoles : il semble qu'il y a 10 000 places disponibles dans les écoles anglophones en raison de la baisse des effectifs.

On mentionne que la mise en demeure contre le ministère coûterait entre 5 et 10 mille dollars. Si le coût est de 10 000 \$ et que la demande est accueillie, le juge peut demander un remboursement de 30 à 40 %.

En ce qui concerne la mise en demeure, bâtir la preuve est ce qui prend le plus de temps.

On mentionne le fait qu'il serait préférable de rallier les parents des autres écoles.

Joe se renseignera sur le montant nécessaire pour effectuer une telle mise en demeure. Si l'Association décidait d'aller de l'avant avec celle-ci, une annonce aux parents serait envoyée. Il y aurait un vote au sujet de l'envoi de la mise en demeure. Ce vote aurait probablement lieu en mai. On mentionne qu'il serait important que les parents se présentent aux réunions de l'Association pour discuter des questions importantes au sein de l'école, notamment celle-ci. Suite au vote à propos de la mise en demeure, des renseignements seraient transmis concernant le processus qui s'ensuit, les étapes à franchir, etc. On mentionne qu'il serait souhaitable d'informer les médias de la situation actuelle, de la mise en demeure, etc.

b. Terrain de jeux

L'aménagement paysager du terrain de jeux n'aurait pas lieu avant janvier 2009.

On mentionne que les portables ne déménageront pas pour l'instant, ce qui limitera l'espace pour le terrain de jeux.

La subvention de 20 000 \$ liée au terrain de jeux doit être dépensée avant septembre 2008 (les 20 000 \$ doivent être dépensés et le matériel installé d'ici là).

On mentionne que le responsable du terrain de jeux (l'entrepreneur) participera à la prochaine réunion de l'APE qui aura lieu au mois de mai.

c. Nutrition

i) Ébauche d'une politique pour l'école. En l'absence d'Alexandra Tcheremenska, le point est reporté à une date ultérieure. Si vous souhaitez participer à ce comité, veuillez communiquer avec l'APE.

d. Comité des partenaires

On parle d'un comité d'amélioration de l'écriture qui sera formé.

e. Événements sociaux

i) Soirée dansante pour la famille à la fin avril. On suggère un don de 1 \$ par enfant. Lors de la soirée, il y aura des bouchées, des sushis, etc.

8. Divers

Les classes de Josée et de Shaphar ont réussi à amasser 300 \$ (par classe) pour offrir une année de scolarité à deux garçons au Nicaragua. Des félicitations s'imposent!

9. Levée de l'Assemblée – Prochaine rencontre le 13 mai 2008. NOUS VOUS ATTENDONS EN GRAND NOMBRE!



Préparé par : Mireille Letellier
Secrétaire intérimaire
APE Rose-des-Vents

Date : le 29 avril 2008.

Appuyé : le 13 mai 2008

Président : Luc Morin

**Assemblée générale
de l'Association des parents de l'école Rose-des-Vents
Date : Le mardi 13 mai 2008
19 heures
École Rose-des-Vents**

Procès-verbal

Présents :

Luc Morin, Michèle Danelice, Nadja Holowaty, Hélène Roy, Tracy Leroux, Hélène Coté, Christophe Hyde, Mélanie Chartier, Julia Stachowiak, David Legault, Carola Wiehr, Alain Lippuner, Marie DesRosiers, Pascale de Kerckhove, Linda Joyce, Mireille Letellier, Elizabeth Sones, Danielle Ferrante, Sylvie Histed, Jean-Pierre Gauthier, Nancy Gioia, Eric Dagenais, France Harvey, Véronique Gauriot-Williams, Isabeau Iqbal, Pierre Gaulupeau (enseignant), Mme. Carole Massé (directrice).

1. Ouverture de l'assemblée.

À 19 h 05.

2. Adoption de l'ordre du jour.

Proposée par Mireille Letellier et appuyée par Marie DesRosiers
L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Adoption des procès-verbaux du 9 et du 15 avril 2008.

Deux changements sont apportés au procès-verbal du 15 avril : remplacer « 2008 », par « 2009 » (1^{er} janvier 2009) et ajout des noms de Antonietta Rivera et de Julia Stachowiak à la liste des membres présents.
Proposée par Nancy Gioia et appuyée par Julia Stachowiak

Le procès-verbal du 15 avril est adopté à l'unanimité, avec les changements proposés.

Adoption du procès-verbal du 9 avril par Hélène Roy, appuyée par Danielle Ferrante. Adopté à l'unanimité.

4. Bilan de la directrice.

Avant d'effectuer son bilan du mois, Mme Massé demande à M. Hanson, le responsable de la construction, d'effectuer une mise à jour sur la construction de la nouvelle école.

Celui-ci mentionne que l'horaire n'a pas changé. Des progrès ont été réalisés (toit, isolation, briques, etc.). Des fenêtres ont été installées et les travaux d'électricité ont été effectués. L'électricité sera en effet fonctionnelle et permanente d'ici la fin du mois. La remorque a été enlevée, et ainsi de suite. Le deuxième étage de l'école devrait être terminé et le terrain devrait être accessible d'ici septembre; par contre, le rez-de-chaussée sera terminé à une date ultérieure. Mentionnons que les meubles que l'on compte obtenir seront fabriqués localement. M. Hanson refera le point des travaux au mois de juin et nous avisera si on compte avoir besoin des portables pour le mois de septembre.

a. Bilan du mois

14 au 22 avril : sessions de tennis M-3^e

21 au 25 avril : Semaine de la Terre : Collations sans déchet (UN GRAND SUCCÈS!)

3 mai : Concours d'art oratoire provincial à Surrey

4-12 mai : Échange des 6^e années avec le Québec

b. Vision et Mission

Le comité Vision – Mission est maintenant composé de deux élèves de 5^e année, de deux parents (Elizabeth Sones et Sue Drinnan), de Joyce Lin (aide pédagogique), de Brigitte Attali-Netherton (enseignante) et de la directrice. Les membres du comité ont préparé une ébauche de la vision et de la mission de l'école et demandent la rétroaction des parents : une feuille a été remise aux parents à ce sujet afin qu'ils fournissent leurs commentaires (Annexe #1).

Veillez prendre note que la vision et la mission de l'école seront établies pour une période de cinq ans. Une autre rencontre est prévue prochainement pour discuter des changements et suggestions effectués par les parents.

c. Présentation du calendrier scolaire 2008-2009

L'année prochaine, la directrice suggère que les cours soient prolongés de 8 minutes, ce qui représente un calendrier modifié. Il est proposé qu'une semaine supplémentaire soit ajoutée au congé du printemps. Le calendrier sera établi lors de la journée pédagogique du 20 mai et acheminé au CSF d'ici le 23 mai.

D'après les résultats du sondage du CSF effectué auprès des parents de toutes ses écoles, 50 % souhaitent que le calendrier scolaire soit modifié et 50 % qu'il ne le soit pas! Les APÉ de Anne-Hébert et de Richmond attendent le résultat de notre sondage avant de prendre une décision. Les résultats de Rose-des-Vents seront disponibles très bientôt.

Il est proposé de coordonner les congés des trois écoles avec ceux de l'école secondaire.

La directrice mentionne les congés qui sont confirmés. Il s'agit du 24 octobre, du 21 novembre et du 26 janvier. Le congé du 19 mai n'est pas encore officiel et il est proposé par la directrice d'ajouter le 24 septembre et le 5 janvier. Les parents suggèrent un congé en février au lieu de celui de septembre ou de janvier.

d. Bulletins

On a demandé si les parents voulaient continuer de recevoir le bulletin informel sous format écrit. Les parents ont indiqué qu'ils le souhaitaient.

e. Éducation physique – Plan B (proposition)

Comme le gymnase ne sera pas disponible au début de l'année, la directrice a mentionné qu'un Plan B avait été proposé pour l'éducation physique l'an prochain.

Elle fait circuler une copie du programme proposé pour l'année prochaine (Annexe #2). Une à deux activités par semaine auront lieu à l'intérieur (2 durant l'hiver) et une à deux activités auront lieu à l'extérieur. Des cours de gymnastique seront offerts à Phoenix et il y aura aussi des cours de patin, de karaté/d'auto-défense (peut-être au gymnase JCC) et des activités au parc au coin de la 37^{ème} avenue et de la rue Willow (soccer, etc.). Tous les élèves auront des cours de patin ou de gymnastique à raison d'une heure par semaine. Des cours d'auto-défense pourraient aussi être organisés dans la nouvelle agora de l'école. Il se pourrait donc que les élèves soient appelés à sortir une à deux fois par semaine. Pour la natation, une contribution sera demandée aux parents. Les autres coûts seront assumés par le CSF. Il faudra prendre une décision concernant les cours de natation pour les 5^e et 6^e années. Plusieurs parents sont réticents, indiquant qu'à cet âge, les enfants savent bien nager. Les jours où les élèves ne feront pas une des activités mentionnées, il y aura 30 minutes d'activité physique dans la classe pour rencontrer la nouvelle politique du ministère.

f. Fournitures et matériel scolaires pour 2008-2009

Pour le matériel scolaire, une contribution volontaire sera demandée aux parents.

g. Journée sportive – 5 juin

La journée sportive se déroulera au Parc Montgomery. Pierre Gaulupeau, enseignant (4^e année) mentionne qu'il aura besoin d'un grand nombre de bénévoles. Il mentionne qu'il aurait besoin d'une camionnette pour assurer le transport du matériel. Des stations de pommes et de popsicles seront installées. On a besoin de bénévoles pour la distribution.

Il mentionne que si la journée sportive s'annonce très pluvieuse, elle sera annulée.

h. Varia

Mme. Massé parle ensuite du Parc Montgomery. Les sorties au parc ont commencé avec les 2^e et 3^e, une fois par semaine et les 4^e à 7^e années, 3 à 4 fois par semaine. Nous voulons bien y inviter les 1^{ère} années, par contre il n'y a pas assez de bénévoles. Pour une question de sécurité, il faudra peut-être l'annuler pour ces élèves.

Elle donne aussi une mise à jour sur le personnel de l'école l'an prochain.

Elle mentionne que Josée Hémond et Jacqueline Fefer quittent RdV et enseigneront au secondaire l'an prochain.

Mylène Boulanger est enceinte et sera en congé de maternité. Joanie Nadeau et Corine Paquin nous quitteront puisque Anne Prud'homme revient de son congé de maternité et Danielle Leclerc revient à temps complet.

On s'attend d'avoir environ 60 élèves de la Maternelle l'an prochain. Nous aurons donc besoin de trois classes.

5. Bilan du président

a. Mise à jour du projet avec les étudiants de BCIT.

Les étudiants feront une présentation le 23 mai. Leur projet concerne le site de l'APÉ. L'an prochain, nous pourrions commander les repas chauds et la pizza sur Internet. On ne pourra pas payer par carte de crédit. Cette décision a été prise au préalable par les parents.

b. Repas d'appréciation pour le personnel.

- i) Un parent propose d'utiliser les fonds du budget de développement communautaire si ceux-ci sont suffisants, plutôt que la réserve de l'APÉ. Une discussion s'ensuit pour faire un « pot-luck » plutôt que de commander du restaurant Provence.
- ii) Proposition #1 : Il est proposé de créer un budget de 800 \$ pour offrir un repas d'appréciation au personnel de RdV et que les fonds soient pris à même la réserve de l'APÉ de 4 588,75 \$ si le budget de développement communautaire ne le permet pas. Marie DesRosiers propose. La proposition est appuyée par Michèle Danelice et est adoptée à l'unanimité.

L'aide de deux ou trois parents bénévoles est demandée pour le déroulement de cette activité (soins des enfants).

c. Lac Evans en septembre.

Cette sortie aura lieu du 12 au 14 septembre.

- i) **Coût pour les participants** : Cette année, on nous offre un rabais de 1 500 \$. Si on compte avoir 92 personnes, le coût sera d'environ 50 \$ par enfant et de 65 \$ par adulte. Nancy Gioia et Sylvie Histed se portent volontaire pour l'organisation du camping familial.

d. Coût pour la natation et les sorties de classe pour la prochaine année scolaire.

i) Proposition #2 : Il est proposé que l'APÉ ne sera pas le pourvoyeur des cours de natation et des sorties de classe durant la prochaine année scolaire. Proposée par Sylvie Histed. Appuyée par Jean-Pierre Gauthier. Adoptée à l'unanimité. Des contributions volontaires seront demandées aux parents par l'école.

e. Bilan de l'APER du 1^{er} mai

Six APÉ régionales furent représentées. Lors d'un tour de table, les APÉ partagent ce qu'elles ont accompli pendant l'année. La soirée-cinéma de l'école André-Piolat de Vancouver Nord a bien été reçue par la communauté et a été un succès financier pour l'APÉ. Il est indiqué par la directrice de l'école Jules-Verne que les élèves de 6^e et 7^e années de RdV seront bien pris en charge lors de la rentrée au secondaire et qu'un plan de contingence pour les recevoir a été établi au cas où la nouvelle école ne soit pas prête. La Fédération des parents francophones présente l'ébauche de la politique établie par le CSF pour les comités des partenaires. Un guide d'accompagnement est aussi présenté. Les parents sont invités à visiter le site Internet de la Fédération (fpfcb.bc.ca) pour offrir leurs commentaires sur les documents.

f. Résultat du sondage pour le paiement par carte de crédit – Annexe #3

i) Proposition #3 : Il est proposé que l'APE n'établisse pas un système de paiement par carte de crédit. Proposé par Michèle Danelice. La proposition est appuyée par Nadja Holowaty et est adoptée à l'unanimité.

Soixante-cinq pour cent (65 %) des répondants au sondage ont dit qu'ils ne souhaitaient pas avoir un système de carte de crédit.

Les commandes de breuvages, de pizzas, etc., seront toutefois effectuées par Internet.

g. Début des nominations pour les membres de l'APE 2008-2009.

Presque tout l'exécutif est à remplacer l'an prochain : les postes de secrétaire, de trésorier, de vice-président, etc., sont vacants.

À noter que la nouvelle année financière de l'APÉ (1^{er} août – 31 juillet) a été approuvée par l'Agence du revenu du Canada.

6. Bilan de la trésorière

a. Mise à jour des comptes courants.

- On a 40,668.71 \$ pour le terrain de jeux
- La somme de la subvention du compte Gaming (5,440 \$) a maintenant été dépensée et a servi à payer le transport des sorties de classe.
- Il y a environ 50 000 \$ dans le compte courant.

b. Mise à jour des budgets de l'APÉ.

Il nous reste 2 000 \$ de pizza, 1 800 \$ de lait et plus ou moins 9 000 \$ de repas chauds à payer. Hélène Roy fera un suivi avec les représentant.e.s de classe pour leur mentionner qu'ils-elles ont 100 \$ à dépenser pour des activités sociales dans leur classe avant la fin de l'année scolaire 2007-1008.

7. Mise à jour des comités.

a. Transport

i) Présentation des coûts, à court et long termes, associés avec la continuation des démarches d'une mise en demeure – Annexe #4

Joe Pagé parle de son entrevue à Radio-Canada au sujet des autobus, de l'école secondaire, etc.

L'étape suivante pourrait prendre la forme d'un avis juridique avant le dépôt d'une mise en demeure.

Une autre mesure pourrait être la rédaction d'une lettre à la ministre qui présenterait une revendication particulière en espérant obtenir une réponse négative de la ministre. Une révision judiciaire serait alors demandée de la part du Comité des parents. On pourrait la réviser durant l'été et en rediscuter en septembre.

Joe a mentionné une discussion téléphonique entre Luc et M. John Fraser, l'ex-président de la Chambre des communes. Il a des petites-filles qui viennent à l'école RdV et il a lu la réponse du ministre à la lettre envoyée par le Comité des parents de l'école et a jugé la réponse tout à fait inacceptable. Il a indiqué son intention de « brasser la cabane ». De son avis, M. Campbell ne voudrait pas avoir une poursuite judiciaire avec des parents de sa circonscription.

Lors de la discussion, des parents ont mentionné que la démarche judiciaire n'était pas et ne devait pas être notre seule avenue.

Un des parents mentionne qu'on devrait plutôt augmenter les pressions. En général, on juge inacceptable que le ministre n'ait pas accepté de rencontrer les auteurs de la lettre pour en discuter.

Un des parents qui assistait à la réunion dit que la lettre envoyée au ministre était vague. Elle mentionne qu'il faut bien préciser nos revendications et ce que nous proposons, avant d'engager une poursuite judiciaire.

Un autre parent indique qu'il serait utile d'augmenter les pressions auprès de la ministre Carole Taylor.

On précise que ce que veulent les parents, c'est que le transport scolaire de leurs enfants soit assuré en moins de 30 minutes et que c'est le ministère qui doit payer les frais du transport, pas le CSF, puisque cela enlève de l'argent à ce dernier pour faire d'autres activités.

Un parent suggère que tous les parents envoient une lettre et un courriel à leur député. Une lettre serait aussi envoyée au premier ministre, à Carole Taylor, etc.

On dit aussi que le CSF est plus ou moins « pris entre deux eaux » dans cette affaire, mais que le CSF ne s'oppose pas aux pressions des parents.

Un parent se demande pourquoi la Fédération des parents ne participe pas aux revendications de l'école, puisqu'il serait préférable d'unir nos forces avec d'autres écoles, au lieu d'agir seul.

En résumé, il est proposé qu'une lettre soit envoyée aux APÉ des autres écoles et que tous les parents se chargent de la faire parvenir à leur député. On mentionne aussi qu'il serait utile de continuer les entrevues avec Radio-Canada (du côté anglophone aussi).

Un parent mentionne de nouveau l'importance de préciser les revendications : veut-on la création d'autres écoles, veut-on diminuer le temps en autobus, veut-on plus d'argent pour pouvoir organiser plus d'activités du côté des écoles francophones, etc. On s'entend pour dire que la lettre doit contenir un historique et que les objectifs fixés doivent être très clairs (qu'une somme adéquate pour le transport vienne du ministère, etc.).

ii) Proposition

Proposition #4 : Il est proposé de créer un budget de 3 000 \$ et d'obtenir un avis juridique et que les fonds soient pris à même la réserve de l'APÉ de 4 588,75 \$ et référer la décision de poursuivre les démarches judiciaires à l'AGA de septembre 2008.

Proposée par Pascale de Kerckhove et appuyée par Eric Dagenais. Il y a 12 « pour », 9 « contre » et 2 absentions. La proposition est adoptée.

b. Terrain de jeux.

i) Recommandations du comité

À la prochaine réunion, le comité du terrain de jeux doit présenter son plan « Super Nova » ou autre.

c. Représentants de classe

Rien à signaler.

d. Comité confidentiel

Il est mentionné qu'une rencontre avec les deux parents membres et le CSF aura lieu le 27 mai.

8. Divers

- L'école André-Piolat organise des soirées-cinéma comme levée de fonds. L'an prochain, nous aurons une salle de théâtre que l'on pourrait aussi utiliser à cet effet.
- On présente une demande au gouvernement pour avoir des fruits et légumes comme collation deux fois par mois. On attend une réponse en juin.

9. Levée de l'Assemblée – Prochaine rencontre le 10 juin 2008.

NOUS VOUS ATTENDONS EN GRAND NOMBRE CAR DES QUESTIONS
IMPORTANTES SERONT DISCUTÉES!

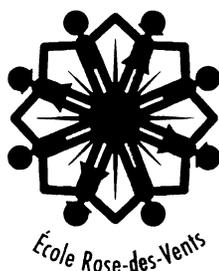


Préparé par : Linda Joyce et Mireille Letellier
Secrétaires intérimaires
APE Rose-des-Vents

Date : le 29 mai 2008.

Appuyé : 10 juin 2008

Président : Luc Morin



Consultation Vision – Mission

13 mai 2008

Le comité souhaite vous consulter au sujet de la vision – mission qui représentera notre communauté école. Nous apprécions que vous preniez quelques minutes de votre temps pour répondre à cette consultation des plus importantes et s.v.p. la retourner à l'école pour vendredi, le 23 mai).

Vision

Rose-des-Vents favorise le dépassement et l'excellence personnels de sa communauté francophone où règne le respect et la bienveillance.

Commentaires / changements :

Mission

À Rose-des-Vents, nous inculquons la fierté et la confiance dans la langue et l'héritage de la culture francophone.

Nous valorisons le goût du savoir, l'effort d'apprendre et la pensée critique dans un climat coopératif ayant comme but de devenir un citoyen responsable et ouvert sur le monde.

Ensemble, nous encourageons et nourrissons ce qu'il y a de meilleur dans chaque personne en développant le respect pour eux-mêmes, pour leur prochain et pour l'environnement.

Commentaires / changements :

Nom : _____

Merci pour votre participation !
Le comité vision-mission

Éducation physique - Automne 2008

		100 élèves (M - 1) Div. 1 à 5	100 élèves (2e - 3e) Div. 6 à 9	100 élèves (4e - 6e) Div. 10 à 13
Sept.	1	Gym / Parc	Natation / Parc	Gym / Parc
	2			
	3			
	4			
Oct.	1	Gym / Parc	Natation / Patin	Gym / Karaté
	2			
	3			
	4			
Nov.	1	Patin / Karaté	Karaté / Gym	Natation / Karaté
	2			
	3			
	4			
Déc.	1	JCC / Karaté	Karaté / Gym	Natation / Patin
	2			
	3			

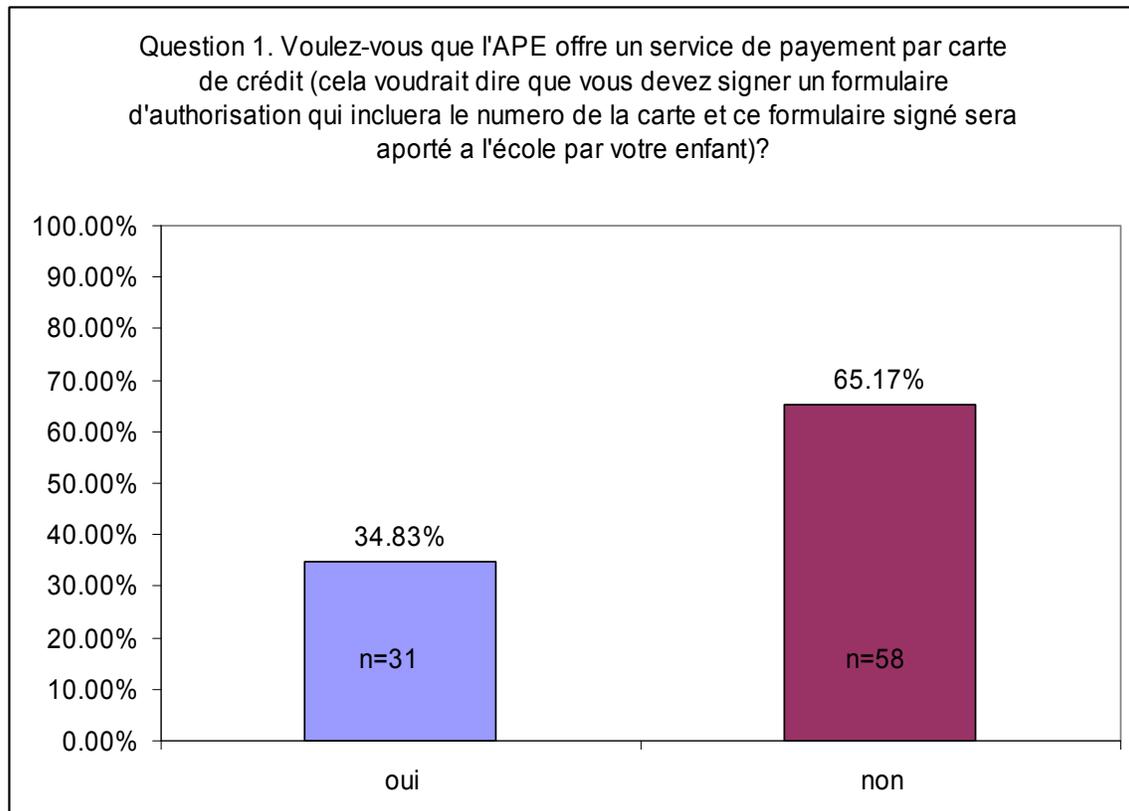
Patin	Div. 6 à 9 = 2,50 \$ / session X 100 élèves X 4 semaines	1 000,00 \$
	Div. 10 à 13 = 2,50 \$ / session X 100 élèves X 3 semaines	750,00 \$
Gym	Div. 1 à 5 = 7,50 \$ / session X 100 élèves X 8 semaines	6 000,00 \$
	Div. 6 à 9 = 7,50 \$ / session X 100 élèves X 7 semaines	5 250,00 \$
	Div. 10 à 13 = 7,50 \$ / session X 100 élèves X 8 semaines	6 000,00 \$
Natation	Div. 6 à 9 = 50,00 \$ / session X 100 élèves (parents)	5 000,00 \$
	Div. 10 à 13 = 50 \$ / session X 100 élèves (parents)	5 000,00 \$
Karaté	Div. 1 à 5 = 3,00 \$ / session X 100 élèves X 7 semaines	2 100,00 \$
	Div. 6 à 9 = 3,00 \$ / session X 100 élèves X 7 semaines	2 100,00 \$
	Div. 10 à 13 = 3,00 \$ / session X 100 élèves X 8 semaines	2 400,00 \$
Autobus	8 / 24 activités = 60 \$ / hr. X 5 hrs. X 38 jours	11 400,00 \$
		<hr/> 47 000,00 \$ <hr/>

Le 13 mai 2008

Résultats du Sondage APE 2008 - Carte de Crédit

Réponses – français n=75 anglais=16 – total n= 91 (Notez que parfois le n est moins élevé comme il y a eu des gens qui n'ont pas répondu a toutes les questions)

Question #1

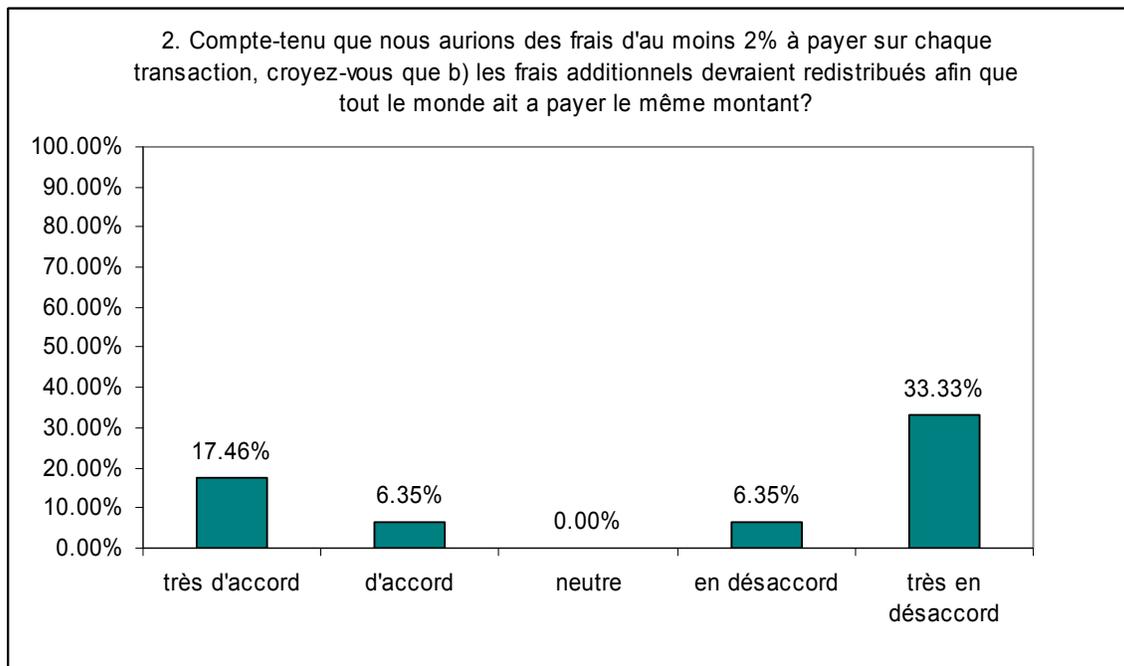
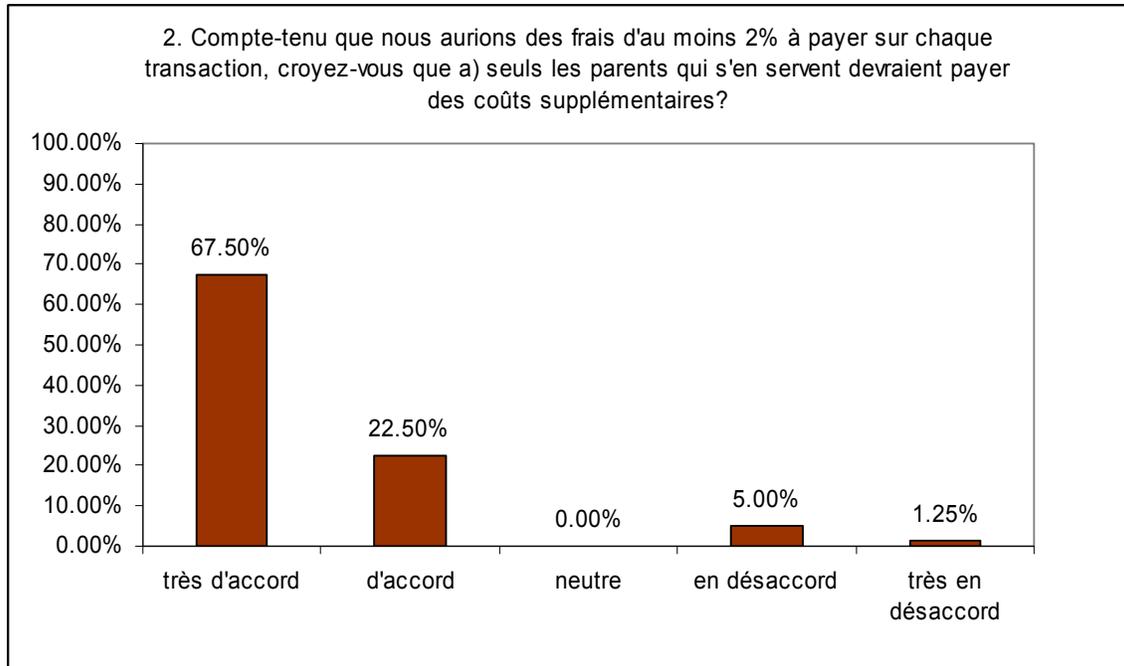


Commentaires – Question #1

1. Pourquoi augmenter les frais inutilement ?
2. Seulement si cela facilite la tache pour la trésorière. Je préfère toujours les cheques.
3. Ma réponse est non mais lorsque je clique sur le choix "non" rien ne se produit.
4. Je ne pense pas que c'est nécessaire...n'est pas que le fait d'avoir un service de paiement par carte de crédit coûtera de l'argent a l'école?
5. Je ne trouve pas que payer par cheque est une inconvenience
6. préfère utiliser personnel cheque ,peut être a la vieille école ,mais cela et beaucoup sécuritaire merci

7. Cela dépend du no. 2. Si les coûts sont absorbés par tous, je ne suis pas d'accord. Sauf, bien entendu, si cela fait votre affaire à vous (simplifie la vie!)
8. Je n'y tiens pas vraiment. Payer par cheque me convient aussi bien.
9. Ce serait une facilite mais franchement ce n'est pas beaucoup plus complique de payer par cheque
10. non pour raisons de sécurité
11. Les parents pourraient avoir ce choix. Pourquoi pas! Par contre, personnellement, je n'utiliserai pas le service puisque, malgré tout, quand ce n'est pas nécessaire je préfère ne pas remettre mon # de carte de crédit. J'ai été victime de fraude auparavant.
12. Je ne compte pas me servir de cette méthode to paiement, mais il pourrait être convenable pour d'autres.
13. Ma fille perd trop de choses, je ne voudrais pas risquer qu'elle perde une feuille qui contient mon numéro de carte de crédit et ma signature...
14. ce n'est pas nécessaire, surtout avec les coûts additionnels. L'ape n'est pas une grande entreprise ni un magasin.
15. Ca marche si nous avons le choix de paiements non-repetant. Je n'accepterais pas un paiement repetant sur mon carte de crédit, soit mensuel, soit annuel.
16. En fait, je suis d'accord, seulement s'il n'y a pas de frais supplémentaires pour les parents qui decident de ne pas payer par carte de crédit
17. We do not have a crédit card.
18. Yes, then we can collect airmiles :) and no need to pass on checks from one person to another.
19. Mail or drop off application directly.
20. Too worried about ID theft and having my number on 'another' paper form.
21. Would be great because we collect points.

Question #2



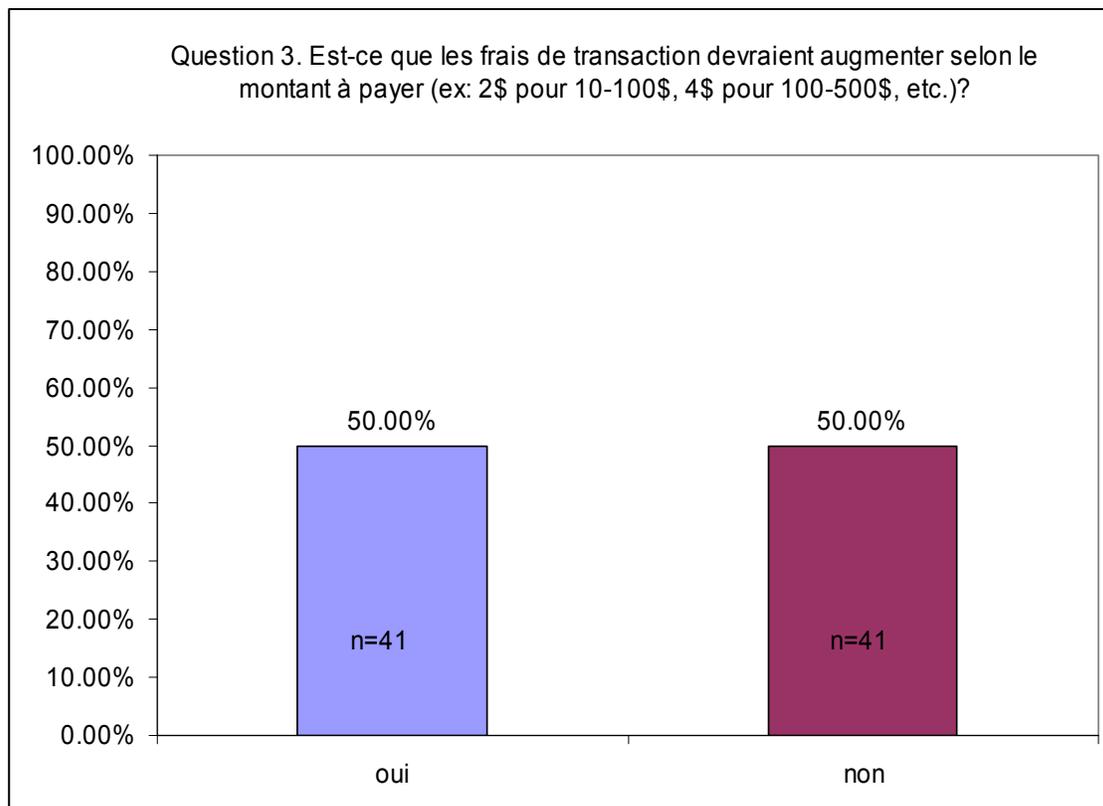
Commentaires – Question #2

1. Je suis très d'accord que seuls les parents qui s'en servent devraient payer des coûts supplémentaires.
2. Seuls les parents qui adhèrent à ce mode de paiement devraient payer les frais supplémentaires et ce en accordance avec le montant qu'ils paient eux-mêmes et non

redistribuer a pars egale. Si je paie seulement \$10.00 sur ma carte pourquoi devrais-je payer le meme supplement que celui qui paie \$200.00 sur sa carte.

3. la deuxieme question prete a confusion ? (tout le monde)
4. ce serait un service special pour lequel les gens devraient payer s'ils veulent s'en servir.
5. Assommez que chaque personne paierait par carte comme ca, le compte aurait toujours un peu plus pour ceux qui ne peuvent pas payer.
6. Just remember 2% is 2\$ for every hundred dollars or \$20 for every thousand or \$200 for every 10,000 dollars....
7. I actually prefer to pay cash.

Question #3

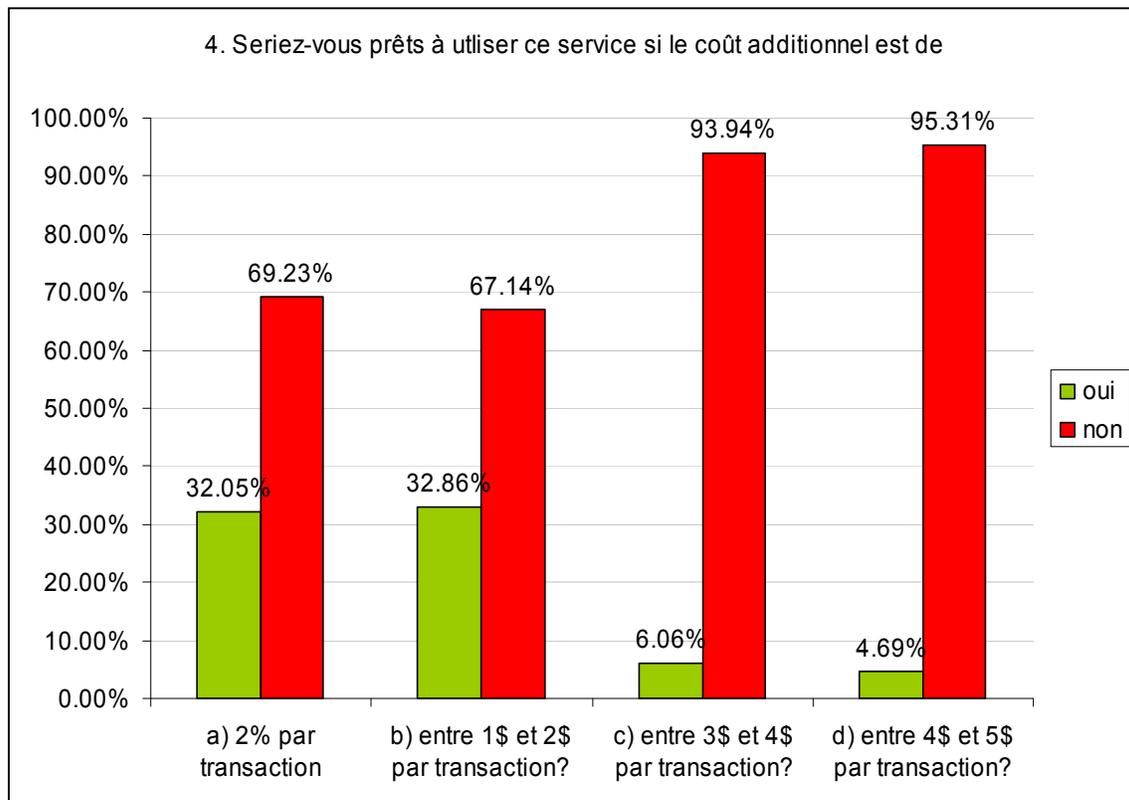


Commentaires – Question #3

1. Les frais de transaction devraient etre selon ce que la compagnie de carte de crédit demande. Je ne suis pas sure si j'ai bien compris cette question....
2. le cout du service devait etre inclus dans le cout du payment pour ceux qui payent par Carte de Credit.
3. Les frais devraient etre proportionnel au frais paye cie 2% de \$10.00= \$10.20, 2% de \$20.00 = \$ 10.40
4. oui ,pour porter les retardaterres a regler leur dates au plus vite merci
5. si les frais de transaction augmentent avec le montant a payer.

6. 2% seulement
7. 2% ou 2.5% par transaction (le coute total de transaction pour l'APE)
8. VISA vous chargera un % sur le montant. cela parait logique
9. Aucune idée, vous faites ce qui est nécessaire. N'y a-t-il pas une procédure en place?
10. Si l'APE paie 2%, c'est ce montant exact qui devrait être chargé.
11. Non, les frais devraient etre inclus dans le prix et calculer selon le pourcentage charge par les banques.
12. should reflect the 2% fee

Question #4



Commentaires – Question #4

1. Payee par carte de credit ne nous interesse pas, mais si c'est pour simplifier la tache pour l'APE, alors c'est different.
2. Je continuerai a envoyer un cheque. Je suggère que l'école continue a calculer un montant pour l'année et que ce montant soit demander en début d'année si possible.
3. si le service ne fait qu'ajouter des couts sans etre tres utile, il ne semble pas necessaire. Peut-etre faudrait-il dire si il y a des benefices, du genre simplicité accrue pour la gestion de l'école ou equivalent?

4. Je trouve que les payments par cheques me suffise
5. Comme les couts au debut de l'annee sont tres raisonnables, je ne pense pas que l'ecole a vraiment besoin d'offrir ce service car ca va entrainer beaucoup plus de travail (calcul du cout additionnel etc.)
6. Indecise, je ne vois pas le probleme d'envoyer un cheque. Il y a si peu de paiement fait a l'APE. Si jwe joins , je prefere le 2 % que le montant fixe par transaction
7. cela est pour un service merci
8. Cela depends de combien de transaction on parle? Peut-on anticiper un "gros" montant initiale et apres payer le restant en tant que 2ieme transaction?
9. mais comme mentionne ci-dessus, je n'utiliserai pas
10. Personnellement, je n'utiliserai pas la carte de crédit si cela veut dire que je dois déboursier un montant supplémentaire. Je suis par ailleurs totalement en désaccord que quelque montant supplémentaire soit chargé aux autres parents non-utilisateurs. C'est une belle initiative, mais est-ce que ça vaut vraiment la peine??? Pas pour moi en tous cas!
11. Je n'utiliserais pas ce service. Je prefere payer par cheque.
12. je n'ai pas besoin d'utiliser ce service. J'aimerais mieux donner l'argent de surplus a l'ape qu'aux banques.
13. Les frais devraient etre une reflexion du pourcentage charge par la banque.
14. Not worried about transactions costs and am worried about security of credit card information when it is transcribed onto a paper form. That may be an irrational fear. Having said that if there were a way to pay over the internet I would definitely use the service. Maybe link up with PayPal or one of the other secure payment services.

Dossier service d'autobus---compte rendu :

Le problème

Le 21 février dernier le comité de transport a envoyé une lettre au sous-ministre de l'éducation afin d'exprimer son mécontentement, entre autre, envers la qualité du service d'autobus. Plusieurs enfants passent trop de temps en autobus et malgré les efforts du CSF le problème continu. Nous avons reçu la réponse du sous ministre le 20 mars. Dans sa lettre le sous-ministre explique que les fonds nécessaires ne sont pas présentement disponibles.

La solution

Le ministère doit réduire le temps passé en autobus soit en finançant un meilleur service (ajouter des autobus afin de réduire le trajet de chaque autobus) ou en ouvrant une deuxième école dans Vancouver-ouest réduisant ainsi le temps requis pour se rendre à l'école. Le comité de transport reste ouvert aux solutions présentées par le CSF ou le ministère afin de résoudre ce problème.

Étapes d'une procédure judiciaire

(a) Mise en demeure (statement of claim)

Puisque le sous-ministre ne semble pas vouloir répondre à nos revendications adéquatement certains parents, dont les membres du comité de transport, sont d'avis qu'une poursuite judiciaire est requise afin d'affirmer nos droits. La première étape lors d'une poursuite est le dépôt à la cour d'une mise en demeure. La mise en demeure explique à la cour (et à l'autre partie) la position du demandeur. La mise en demeure présente les faits et les dommages subits ainsi que les revendications du demandeur. Une mise en demeure dans une cause comme la notre coûterait environ \$10,000. Une fois la mise en demeure déposée le défendeur doit déposer sa réponse. Le demandeur a ensuite un droit de réplique (la réplique n'est pas requise).

(b) Enquête au préalable (discovery)

Le gros du travail se fait lors de la collecte de la preuve. Il s'agit de démontrer par l'entremise d'affidavit par exemple et par le témoignage d'experts que le service offert à la communauté francophone n'est pas à la hauteur du service offert à la majorité. La communauté anglophone profite d'un service où les enfants ne voyagent pas plus de 15 minutes(?) pour se rendre à l'école tandis qu'en moyenne les enfants de l'école Rose-des-vents passent plus d'une heure en autobus pour se rendre à l'école. Cette étape peut coûter jusqu'à \$50,000.

(c) Le procès (trial)

Suivant le dépôt d'une mise en demeure le demandeur peut s'attendre à un procès 18 mois plus tard. Une cause constitutionnelle comme la notre pourrait durer jusqu'à deux semaines

devant les tribunaux et coûterait environ \$100,000. La préparation requise pour le procès coûterait \$25,000.

(d) Appels (appeals)

Si la cause est portée en appel les coûts seraient de \$50,000 par instance (la cour d'appel de la Colombie-Britannique et ensuite la Cour suprême du Canada).

Les coûts

Lorsqu'un demandeur gagne sa cause il peut demander à la cour de lui accorder ses dépens (on accorde en moyenne au demandeur gagnant entre 20 et 35% de ses dépens). L'estimé ci-haut se chiffre à \$185,000 pour une procédure en première instance. À dernière ordre 260 familles fréquentent l'École Rose-des-vents ce qui voudrait dire que chaque famille devrait contribuer \$710 au fond de litige.

Stratagème

Le dépôt de la mise en demeure serait peut-être suffisant pour convaincre le gouvernement de nous offrir un meilleur service (plus d'autobus ou une deuxième école peut-être?). Le gouvernement pourrait aussi décider de continuer la procédure judiciaire. Il s'agirait sans doute d'une stratégie de la part du gouvernement afin de tester la volonté du demandeur—(les coûts s'accumulent et le demandeur abandonne la poursuite).

Nos droits

La constitution canadienne a entériné en 1982 le droit de la minorité linguistique d'obtenir dans sa langue des services en matière d'éducation. Par la suite, plusieurs décisions portant sur l'accès à de tels services ont été rendu par la Cour suprême du Canada. Il est établi maintenant que la minorité a droit à des services en français. Dans le cas de l'École Roses-des-Vents il s'agit de déterminer la qualité du service offert. Est-ce que les enfants ont accès à des services comparables aux services offerts à la majorité? Dans le cas du transport un juge de première instance en Nouvelle-Écosse a décidé en 1988 qu'il n'est pas raisonnable de faire subir à de jeunes enfants des trajets d'autobus d'une durée de 30 à 45 minutes :

Lavoie c. Nova Scotia (Attorney-General) (1988), 50 D.L.R. (4th) 405 (C.S.N.-É. 1^{re} inst.), à la p. 415, où il a dit: [TRADUCTION] «Si on tient compte des vraies priorités, il n'est pas raisonnable de faire faire à des enfants de l'école primaire des trajets en autobus d'une durée de 30 à 45 minutes dans chaque sens lorsque cela n'est pas nécessaire.» Passage repris par la Cour suprême du Canada dans la décision Arseneault-Cameron rendu en 2000.

Certains de nos enfants passent déjà beaucoup plus de temps en autobus que le maximum de 30 minutes suggéré par le juge Hallet dans l'affaire Lavoie. Le CSF a tenté de régler le problème cette année en dédiant au service de transport un autre \$2.6 millions de son budget (une somme qui devait être dépensée pour les services en salle de classe) sans succès.

Prochaine étape

Les parents doivent décider si une procédure judiciaire devrait être intentée. Il serait loisible, afin d'aider les parents dans leur cheminement, d'embaucher un avocat afin d'obtenir un avis juridique. L'avis juridique est une étude préliminaire de la cause (une révision des faits, des lois et de la jurisprudence) qui explique l'état du droit au client et qui propose des alternatives. Un avis juridique coûterait environ \$3,000 (la préparation d'un avis juridique réduirait le coût d'une mise en demeure puisqu'une bonne partie de la recherche requise à la préparation de la mise en demeure serait déjà terminée).

Comité transport – APÉ Rose-des-Vents

Assemblée Générale
de l'Association des Parents de l'École Rose-des-Vents
Date : Mardi, 10 Juin 2008
19h
École Rose-des-Vents

Procès Verbal

Présents: Luc Morin, Nadja Holowaty, Nancy Gioia, Karen Aiouch, Alexandra Tcheremenska, Julia Stachowiak, Elisabeth Sones, Valerie Idiens, Hélène Cote, Hélène Roy, Eric Dagenais, Gerry O'Neil

1. Ouverture de l'Assemblée à 19h03.
2. Adoption de l'Ordre du Jour.
Proposée par Julia Stachowiak
Appuyée par Nancy Gioia
Approuvée à l'unanimité.
3. Adoption du procès-verbal du 13 mai 2008.
Proposée par Hélène Roy
Appuyée par Elisabeth Sones
Approuvée à l'unanimité.
4. Bilan de la Directrice. - Le rapport de la directrice est déposé en annexe
 - a. Inscription 2008-2009
 - o 285 enfants inscrits à date – dont 50 maternelles – 18 places qui restent
 - o Le portable devant la porte principale de l'école reste – les autres partent
 - o Il y aura 13 divisions au lieu de 14 (une déménage à l'école secondaire)
 - o Le 2 septembre – les enfants doivent arriver à l'école pour être comptés – ils retournent avec le même professeur qu'avant et dans la même classe qu'avant - 8 divisions qui déménagent dans l'école à cote, la maternelle de Mylene sera condamnée, les autres restent à leur place
 - o L'assignation des enfants et professeurs dans les classes se fera le 2 sept
 - o Les nouvelles maternelles commencent le 9 sept comme d'habitude
 - o Une nouvelle prof de musique – Mme Gonül de la 4ème à la 12ème
 - o Annie Bédard – nouvelle directrice de l'École secondaire de Jules Verne
 - o M. Jean Charles Coté – 0.18 – dirige la chorale L'écho du pacifique de Maillardville - prof de musique pour 1^{ère} à 3^{ème}
 - b. Construction - mise à jour et aménagement de la cour
 - o la cour d'école ouest sera disponible dès la rentrée, la nouvelle grille sera verte – avec couverture vinyle.
 - c. Frais scolaires 08-09
 - o \$181.90 proposé (voir annexe #1)
 - d. RdV a été approuvé par le programme provincial « Fruit et Légumes »
 - o distribution commencera 3ème semaine de septembre
 - e. Nouvelle loi : siège d'auto pour enfants (voir annexe #2)
 - f. Vision – Mission
 - o une 2^{ème} consultation est recherchée. Les parents sont invités à offrir des commentaires (voir annexe #3)

- g. Les parents sont invités à faire des nominations pour les profs pour un prix d'excellence (voir annexe #4)
5. Bilan du Président.
- a. Projets étudiants BCIT – Mise à jour.
 - o Le projet a été terminé – dès Septembre on pourra s'inscrire par internet à www.aperosedesvents.com pour la nourriture, le lait etc.
 - o On peut commander à un délai de 14 jours avis, le chèque devrait être reçu entre jour 0 et 7, si non, automatiquement pas de bouffe – on peut commander pendant le semestre ou 3 mois.
 - o Cette année le service est peut être moins bon – à surveiller.
 - b. Élection du bénévole de l'année – Pascale de Kerchove a été élue avec la majorité des votes.
 - c. Les nominations pour les postes de l'exécutif sont ouvertes.
6. Bilan de la Trésorière.
- a. Mise à jour des comptes courants

Repas chauds ont couté plus chers cette année – on arrivera juste ou même en petit déficit. Les taxes et les frais de livraison sont en cause. Les suivis avec les parents qui ont envoyé des chèques sans fonds n'ont pas été très fructueux.
 - b. Mise à jour des budgets de l'APE.

A date : Bibliothèque et Art/Culture – tout a été dépensé. Les autres budgets – ont été dépensés partiellement ou pas du tout. Aussi les 100\$ par classe alloués – du budget total de 1400\$, on en a dépensé au total 212\$ seulement. Les professeurs ont dépensé seulement 1500\$ des 2100\$ dans leur budget (remarque : les prix des autobus n'ont pas été encore attribués).
Pour resumer: les demandes sont fermées, on estime qu'on aura un petit surplus. Les budgets seront finalises à la fin du mois de juin.
7. Mise à jour des comités;
- a. Transport

Juriste embauché à 3000\$ pour faire un avis juridique pour clarifier les arguments à avoir y inclut dans la lettre au premier ministre. On cherche à avoir une réunion avec le ministre. On devrait approcher les autres écoles – Anne Hébert et Navigateur et voir si les parents sont intéressés.

On devrait essayer les démarches à l'amiable avec la compagnie de transport au mois de Septembre – revoir toutes les routes et voir si on peut améliorer. Les points de ramassage pourraient fonctionner – créer des normes.

Action – Inviter un représentant des parents pour la réunion avec Thirdwave au mois d'août.
 - b. Terrain de jeux.

Motion – Que l'achat et l'installation des nouveaux terrains de jeux ne dépassent pas le budget alloué de 40,668.71\$.
Propose par Gerry O'Neil
Appuyé par Elisabeth Sones
Approuvé à l'unanimité.
 - c. Comité confidentiel – qui doit trouver un site pour l'école qui permettrait d'accueillir l'augmentation des enfants - compte rendu de la rencontre du 27 mai, la première en un an
On peut se présenter à l'AGM du CSF à l'automne 2008 si on est membre.
- Action – L'exécutif vérifiera comment on devient membre du CSF.**

- d. Événements sociaux
 - Repas d'appréciation pour le personnel – 12h - 26 juin
 - Pique-nique familial – Plage Locarno - 17 h – 26 juin
 - e. Représentants de classe
 - Possibilité de levée de fonds comme Anne Hebert ont fait pour vendre des boites à lunch faites par les femmes de Philippine, avec des Tétra pak recycles
8. Divers
- a. Aucun point soulevé
9. Prochaine rencontre l'AGA de septembre 2008
- Motion – Que la date du Mercredi le 17 septembre 2008 soit approuvée comme date de l'AGA de 2008.**
- Proposée par Nadja Holowaty
Appuyée par Alexandra Tcheremenska
Approuvée à l'unanimité.
10. Levée de l'Assemblée à 22h17.
- Proposée par Nadja Holowaty
Appuyée par Alexandra Tcheremenska
Approuvée à l'unanimité.



Préparé par : Alexandra Tcheremenska
Secrétaire
APE Rose-des-Vents

Date : le 15 juin 2008.

Appuyé : le 15 octobre 2008

Président : Luc Morin



École Rose-des-Vents
5445 Baillie Street
Vancouver, B.C. V5Z 3M6
ecole_Rose_des_Vents@csf.bc.ca
tél. : 604-267-9022
téléc. : 604-267-9023

Frais scolaires 2008-09

- Agenda 6.90\$
- Effets scolaires (achetés par le parent) 30\$

Contribution volontaire

- Activités culturelles et sportives 65\$
- Cours de natation 50\$
- Achats de cahiers non renouvelables 30\$
- Sac de bibliothèque (nouveaux élèves) 1\$
- Sac pour les souliers (nouveaux élèves) 1\$

Grand total : **183.10\$**



In May 2007 the Provincial Government announced revisions to Division 36 of the Motor Vehicle Act Regulations, Child Seating and Restraint Systems to become effective July 1, 2008. You have been identified as a key stakeholder who may be impacted by the implementation of these changes. As a result, the BCAA Traffic Safety Foundation is contacting you to ensure that you are aware of what these changes are.

BC's Child Passenger Regulations will now align with the best practices and provide more protection to children in BC. As a key stakeholder representing those who may be impacted by these revisions, we are providing your organization with the revised regulation details.

Revised Regulation Details as of July 1, 2008

All drivers are responsible for complying with all child restraint requirements.
Infants are to be secured in a rear-facing child car seat away from an active frontal airbag until at least 12 months old and 9 kg (20 lbs)
Children under 18 kg (40 lbs) are to be secured in a child car seat with harness
Children at least 18 kg (40 lbs) are to be secured: <ul style="list-style-type: none"> - in a booster seat, in a seating position equipped with a shoulder harness <u>or</u> - in a lap belt only, (no booster), if a seating position equipped with a shoulder harness is not available - up to their 9th birthday or 145 cm (4'9") tall, whichever comes first
Children at least 9 years to 16 years are to be secured: <ul style="list-style-type: none"> - in a seating position equipped with a shoulder harness <u>or</u> - in a lap belt, if a seating position equipped with a shoulder harness is not available

These changes mean that **all drivers** will be responsible for transporting children in an age/weight appropriate child restraint device up to their 9th birthday or 145 cm (4'9") in height, whichever comes first.

The BCAA Traffic Safety Foundation has partnered with the BC Ministry of Children and Family Development to deliver the **Boost BC** program throughout British Columbia. The **Boost BC** presentation supports the kindergarten to grade two *Prescribed Learning Outcomes for Personal Development (Safety and Injury Prevention)*, **that students will identify hazards and use safe behaviors in the home, school, and community.**

We ask you to please prepare for the July 1, 2008 effective date. To seek further information regarding the new regulations, visit www.childseatinfo.ca or call the Toll Free Info line at: 1-877-247-5551. If you wish to book a presentation for your school or have further questions contact:

Colleen Blundell
 Boost BC Program Coordinator
 1-877-247-5551 (toll free) 604-617-0624 (cell)
 Email: blunder@telus.net

Drive to Save Lives

3020 Beta Avenue, Burnaby B.C. V5G 4K4 Tel: 604-298-5107 Child Seat Info Line, toll-free: 1-877-247-5551 www.BoostBC.ca



Booster seat use will become mandatory in British Columbia on July 1, 2008

This will mean **drivers** must ensure that all children are properly restrained. **Booster seats** will be mandatory for children over 18 kg (40 lb.) until their 9th birthday, unless they have reached the height of 145cm (4' 9").

Boost BC is a public education and awareness initiative designed to address one of today's most pressing child safety issues – car crashes – the leading cause of accidental death and serious injury for children in BC. Booster seats are needed to properly position a child in a vehicle seat belt. Studies show booster seats reduce the risk of injury and death by up to 60% over vehicle seat belts alone.

Boost BC is a program developed by BCAA Traffic Safety Foundation. The BC Ministry of Children and Family Development has partnered with the BCAA Traffic Safety Foundation to deliver the **Boost BC** program throughout the province.

The objectives of the **Boost BC – School Program** are to:

- Increase booster seat use in BC
- Make children more accepting of booster seats (change norms)
- Educate parents about the needs and benefits of booster seats
- Educate parents, children and stakeholders about the booster seat regulations

The booster seat presentation supports the kindergarten to grade two *Prescribed Learning Outcomes for Personal Development (Safety and Injury Prevention)*, **that students will identify hazards and use safe behaviors in the home, school, and community.**

To assist schools with the transition to the new legislation, funding is available for the purchase of booster seats. School **PAC's** are able to use their Direct Access Grant monies (i.e. gaming funds) to purchase booster seats, as they have been deemed an eligible use of gaming funds by the Ministry of Public Safety and Solicitor General. **Schools** and **school districts** wishing to make a bulk purchase of booster seats can receive a 15% discount from Toys R Us. Information regarding this funding option is available by contacting Colleen Blundell.

Increasing booster seat use will take a sustained commitment to public education. If you have any questions, wish to book a presentation or request materials, please feel free to contact either:

Marg Deibert
CPS Program Coordinator
Phone: 604-785-8105
Email: marg.deibert@bcaa.com

Colleen Blundell
Boost BC Program Coordinator
Phone: 604-617-0624
Email: blunder@telus.net

Drive to Save Lives

2^e Consultation Vision - Mission

2 juin 2008

Suite à une première consultation, voici une 2^e version de la vision - mission qui représentera notre communauté école. Nous vous invitons à partager avec nous, tous commentaires ou corrections que vous jugerez pertinentes. De plus, nous vous proposons une acrostiche qui représente bien les valeurs de la vision - mission de notre communauté école.

(s.v.p. retourner cette consultation à l'école pour lundi, le 11 juin.)

Vision

L'école Rose-des-Vents favorise l'excellence et le dépassement personnel de sa communauté dans un environnement francophone où règne le respect et la bienveillance.

Ancienne version : Rose-des-Vents favorise le dépassement et l'excellence personnels de sa communauté francophone où règne le respect et la bienveillance.

Commentaires / changements :

Mission

Pour développer notre identité franco-colombienne, nous inculquons la fierté à l'égard de l'héritage de nos cultures francophones et nous stimulons la confiance dans l'usage de la langue française.

Ancienne version : À Rose-des-Vents, nous inculquons la fierté et la confiance dans la langue et l'héritage de la culture francophone.

Nous valorisons la curiosité et le goût d'apprendre, la pensée critique dans un climat artistique et coopératif. Nous favorisons ainsi la formation de citoyens responsables et engagés.

Ancienne version : Nous valorisons le goût du savoir, l'effort d'apprendre et la pensée critique dans un climat coopératif ayant comme but de devenir un citoyen responsable et ouvert sur le monde.

Ensemble, nous encourageons et enrichissons ce qu'il y a de meilleur dans chaque individu en favorisant le respect de soi, d'autrui et de l'environnement.

Ancienne version : Ensemble, nous encourageons et nourrissons ce qu'il y a de meilleur dans chaque personne en développant le respect pour eux-mêmes, pour leur prochain et pour l'environnement.

Commentaires / changements :

Acrostiche : **R** respect

 D dépassement de soi

 V vivre en français

Commentaires / changements :

Nom : _____

Merci pour votre participation !



8/7 xx40(D)

213

DIRECTEUR
ECOLE ROSE DES VENTS
5445 Baillie Street
Vancouver, BC V5Z 3M6

Programme national de Prix d'excellence en enseignement (PNPEE)

21 Mai 2008

Madame, Monsieur,

La Fondation éducationnelle Héritage reconnaît l'influence qu'exercent les enseignants sur leurs élèves, notamment en alimentant la soif d'apprendre insatiable de ces jeunes. Voilà ce qui nous a motivés à instaurer en 2004 le Programme national de prix d'excellence en enseignement (PNPEE) de la prématernelle à la sixième année du primaire.

Chaque année, dans le cadre de ce programme, nous reconnaissons les efforts d'enseignants dévoués qui appliquent des méthodes d'enseignement innovatrices visant à améliorer l'expérience d'apprentissage de leurs jeunes élèves.

Ainsi, un ou une récipiendaire sera choisi(e) dans chacune des cinq régions canadiennes (Colombie-Britannique et Yukon, T.-N.-O. et Nunavut ; Alberta, Saskatchewan et Manitoba ; Ontario ; Québec ; et Provinces de l'Atlantique).

Nous sollicitons votre aide pour mener à bien cette initiative, notamment en vous demandant de faire part à vos enseignants, aux parents des élèves de votre école et à d'autres membres de votre collectivité de la tenue de ce concours et du mode de mise en candidature des enseignants.

Nous vous rappelons que les mises en candidature doivent porter le cachet postal du **30 juin 2008**, au plus tard.

Soumettez la candidature d'un(e) enseignant(e) aujourd'hui même !

C'est si simple de souligner les efforts de ceux et celles qui font une différence dans la vie des enfants.

Visitez notre site Web pour obtenir d'autres renseignements et un formulaire de mise en candidature, à l'adresse : <http://www.heritagereee.com/PNPEE>

Encore une fois, nous vous remercions des efforts que vous déploierez pour transmettre l'information désignée concernant le PNPEE à vos enseignants et au public en général.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Jason Maguire
Directeur exécutif

2005 Sheppard Avenue East, Suite 700
Toronto, Ontario M2J 5B4
Bus 416.502.2500
Toll Free 1.800.739.2101
Fax 416.502.2555
www.heritagereee.com

2005 Avenue Sheppard est, bureau #00
Toronto, (Ontario) M2J 5B4
Telephone 416.502.2500
Sans frais 1.800.739.2101
Télécopieur 416.502.2555
www.heritagereee.com

Programme national de Prix d'excellence en enseignement (PNPEE)

La Fondation éducationnelle Héritage reconnaît l'influence qu'exercent les enseignants et leurs élèves, notamment en alimentant la soif d'apprendre insatiable de ces jeunes. C'est un privilège important d'inculquer aux enfants la joie et le goût d'apprendre pendant leurs années d'école. Voilà pourquoi, dans le cadre du programme national de Prix d'excellence en enseignement (PNPEE), nous nous employons chaque année à reconnaître les efforts remarquables qu'un groupe d'éducateurs a déployés pour offrir une expérience d'apprentissage de jeunes élèves.

Ne laissez aller votre aide en proposant la candidature d'un(e) enseignant(e) (de la pré-maternelle à la 6^e année du primaire) de votre collectivité qui, par son travail et son dévouement, fait une différence au chapitre des apprentissages de ses jeunes élèves. Vous trouverez ci-après les détails de ce programme. Vous devez remplir un formulaire de mise en candidature que vous devez ensuite nous retourner au plus tard le **30 juin** de l'année au cours de laquelle le prix est décerné.

Vous pouvez obtenir facilement des formulaires de mise en candidature en visitant notre site Web à l'adresse www.HeritageREEE.com/PNPEE ou en appelant au 1.800.739.2101.

Comment sont choisis les récipiendaires des prix

Un comité de sélection composé de Canadiens représentant les diverses couches de la société dont des parents, des médias et d'autres personnes vivement intéressées au développement des jeunes enfants, examinera les mises en candidature soumises.

Un ou une récipiendaire du prix sera choisi(e) dans chacune des cinq régions suivantes : (Colombie-Britannique et Yukon, T-N-O, et Nunavut ; Alberta, Saskatchewan et Manitoba ; Ontario ; Québec et Provinces de l'Atlantique). Chaque récipiendaire recevra 5 000 \$.

Les mises en candidature doivent porter sur le site Web au plus tard, le **30 juin**, au plus tard, de l'année au cours de laquelle le prix est décerné.

La présentation des prix se fera dans les cinq régions désignées et les noms des gagnants seront dévoilés à l'échelle nationale au mois d'octobre suivant la date de clôture des mises en candidature.



Ne tardez pas, soumettez dès maintenant votre candidature d'un(e) enseignant(e) ! Le 30 juin est la date limite.

www.HeritageREEE.com/PNPEE

Annexe #4 Critères de mise en candidature et exigences d'admissibilité aux prix

- Toute personne peut soumettre la candidature d'un(e) enseignant(e) émérite qu'elle connaît, sauf s'il s'agit d'un membre de la famille.
- La candidature des enseignants doit être proposée.
- Les enseignants ne peuvent pas soumettre leur propre candidature.
- Les employés de la Fondation éducationnelle Héritage, de Fonds d'éducation Héritage Inc., des organismes affiliés et les membres de leur famille immédiate ne sont pas admissibles.
- Les personnes proposées doivent occuper un poste d'enseignant(e) d'une classe ou d'une combinaison de classes de la pré-maternelle à la sixième année du cours primaire.
- Les personnes proposées doivent être des résidents canadiens.
- Le formulaire de mise en candidature doit comporter :
 - les noms et coordonnées du proposant et de l'enseignant(e) ;
 - un témoignage descriptif d'un plus de 350 mots des contributions de l'enseignant(e) désigné(e).
- Les formulaires de mise en candidature portant un cachet postal ayant une date est postérieure au **30 juin** ne seront pas pris en considération.
- Un comité de sélection évaluera les mises en candidature admissibles.
- Les mises en candidature admissibles rédigées en français seront traduites aux fins d'évaluation par le comité de sélection.

Le comité de sélection peut contacter les proposants, les personnes proposées et les références pour vérifier les renseignements figurant sur les formulaires de mise en candidature.

Les proposants, les personnes proposées et les références ne peuvent pas contacter les membres du comité de sélection sauf pour fournir les renseignements exigés par ces derniers.

Dans un premier temps, le comité de sélection choisira un groupe de candidats émérites de chacune des cinq régions. Puis, de ce groupe, le comité de sélection choisira cinq candidats aux prix décernés par la Fondation éducationnelle Héritage dans le cadre du « Programme national de Prix d'excellence en enseignement (PNPEE) auprès de jeunes enfants ».

Les prix dans leur entier sont destinés aux candidats choisis et non aux proposants.

Pour avoir droit aux prix désignés, les candidats choisis doivent accepter les conditions suivantes :

Les candidats choisis doivent consentir à ce que la Fondation éducationnelle Héritage utilise leurs nom et photo à des fins promotionnelles.

Les candidats choisis doivent autoriser la Fondation éducationnelle Héritage à publier les détails de leur statut d'enseignant(e).

Les candidats choisis doivent signer une déclaration attestant de l'exactitude de la candidature soumise par les proposants concernés.

La Fondation éducationnelle Héritage supervise et administre des régimes enregistrés d'épargne-études. Depuis 1988, elle a remis plus de 245 millions \$ aux parents et aux étudiants aux fins d'études postsecondaires.